

Rapport d'activité du Secrétariat général

2020

Document/CONFES/C38-02

Sommaire

Introduction

I-Politique Générale et Direction du Secrétariat général

- A. Actions politique et diplomatique
- B. Développement de partenariats
- C. Publications du Secrétariat général
- D. Renforcement des capacités des cadres et agents du Secrétariat général
- E. Modernisation des outils de communication
- F. Amélioration du système de gestion financière
- G. Mouvement de personnel

II - Etat d'exécution des principales décisions de la 14^{ème} Réunion du Bureau

- A. Suivi des principales décisions du Bureau
- B. Suivi des recommandations des Commissaires aux comptes

III - Bilans sectoriels et compte-rendu d'exécution de la Programmation 2020

- A. Programme 1 : Gouvernance et Actions stratégiques
- B. Programme 2 : Jeunesse
- C. Programme 3 : EPS/Sport

Introduction

L'année 2020 est marquée, il faut le rappeler, par deux (02) évènements majeurs :

- La situation de la pandémie de la Covid-19 ;
- Le décès de Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES, **Monsieur Bouramah ALI HAROUNA**, survenu le 03 août 2020 à Dakar.

Suite au rappel à Dieu du défunt Secrétaire général de la CONFEJES, à toutes les occasions et au besoin, la CONFEJES a remercié toute la famille francophone et ses partenaires pour leurs soutiens et leurs compassions à l'endroit de l'institution et à son personnel.

Pour la bonne mise en œuvre de sa programmation 2020, la CONFEJES n'a pas dérogé à la règle habituelle qui consiste à décliner ses actions en trois programmes avec une gestion axée sur les résultats et l'harmonisation de sa planification quadriennale avec celle de l'OIF.

Les trois programmes sont les suivants :

- **Le programme 1** qui vise à contribuer à la promotion des idéaux de la Francophonie tout en assurant l'efficacité de la CONFEJES et son rayonnement au sein de la Francophonie et auprès des autres partenaires clés.
- **Le programme 2** qui vise à valoriser le potentiel Jeunesse au sein des processus de développement des États et gouvernements membres de la CONFEJES. Le résultat escompté au terme de sa mise en œuvre est d'accroître la contribution du secteur jeunesse au développement des États et Gouvernements membres de la CONFEJES.
- **Le programme 3** qui vise à améliorer l'accès, la qualité et la gestion du sport et à promouvoir le développement inclusif du sport. Le résultat escompté à terme est de favoriser la promotion de la langue française, la paix, la solidarité et la santé des populations par un développement inclusif du sport dans les États et Gouvernements membres de la CONFEJES.

En effet, la programmation 2020 a connu, malgré sa pertinence dans sa conception, des réajustements et une priorisation dictée par le contexte de la Covid-19 qui a imposé à toutes les institutions de travailler autrement. Le choix des actions à mettre en œuvre et leur redimensionnement ont été également alignés aux priorités dégagées dans les politiques et stratégies nationales et sectorielles et cadrent avec les orientations et priorités de la Francophonie.

Le besoin d'adaptation, pour continuer à apporter une réponse appropriée aux besoins et défis des acteurs et des EGM, a conduit à la conception, la mise en œuvre d'une plateforme numérique autonome « **e-conféjes** », pour la mise en œuvre des activités en visioconférence. Aussi, la conduite de certaines actions en présentiel, avec le respect des mesures barrières et règles sanitaires en temps de Covid, a fait l'objet de choix judicieux.

Toutefois, l'efficacité technique a été parfois fragilisée par les aléas du direct et des problèmes de connectivité, du fait notamment des différences de débit de connexion selon les pays et aussi le décalage horaire qu'il fallait impérativement prendre en compte, dans le cadre de la mise en œuvre des activités.

Cependant, la dimension du numérique dans la mise en œuvre de la programmation 2020 a permis d'appréhender son importance en termes d'économie d'échelle qu'elle peut engendrer, mais aussi et surtout, la nécessité pour la CONFEJES de s'adapter à tous les changements qui peuvent survenir dans l'exercice de planification pour l'atteinte des résultats.

Les raisons des choix des activités récurrentes à la Covid ont, par endroit, boosté les résultats de certaines actions, notamment l'augmentation du nombre de projets des jeunes financés en 2020 avec le CTSO/PPEJ,

mais aussi l'augmentation du nombre de participants pour certaines actions avec l'organisation du Club CONFEJES d'athlétisme de Lomé.

Par ailleurs, il y a toujours la diminution drastique du nombre de pays éligibles à défaut d'être à jour de leurs cotisations qui amoindrit l'accès du nombre d'EGM aux financements des projets jeunes et services connexes.

Le tableau ci-après présente l'évolution des financements des programmations (en FCFA) au titre des quatre (04) dernières années :

Année	Coût global de la programmation	Financement annuel (contribution des Etats et gouvernements membres)	Autres sources de financement
2020	840 552 290	807 169 266	33 383 024
2019	960 359 295	871 675 038	88 684 257
2018	933 239 705	872 500 000	60 739 705
2017	662 647 652	568 926 589	93 721 063

Les trois (03) grandes parties qui constituent le présent rapport sont les suivantes :

- **Politique Générale et Direction du Secrétariat général,**
- **Etat d'exécution des principales décisions de la 14^{ème} Réunion du Bureau et,**
- **Bilan sectoriel, compte-rendu d'exécution de la Programmation 2020 et tableau synoptique des activités.**

I-Politique Générale et Direction du Secrétariat général

A. Actions politique et diplomatique

- **14^{ème} Réunion et Réunion extraordinaire du Bureau**

Face à la situation sanitaire mondiale liée à la pandémie à coronavirus, la CONFEJES a tenu, en visioconférence, sa 14^{ème} Réunion du Bureau, du 22 au 25 juin 2020, en présence des 13 pays membres du Bureau (Maroc, Burkina Faso, Guinée, Bénin, Gabon, Tchad, Seychelles, Tunisie, France, Québec, Canada Nouveau Brunswick, Fédération Wallonie-Bruxelles et du personnel du Secrétariat général).

Elle a vu également la participation des démembrés de la Francophonie, à savoir l'Organisation Internationale de la Francophonie, la CONFEMEN, la COING, l'AIMF et le CIJF.

Suite au décès de feu Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, alors Secrétaire général de la CONFEJES, une réunion du Bureau extraordinaire a été organisée le 15 septembre 2020.

Le Bureau a ainsi désigné Monsieur Modibo TRAORE, Directeur des programmes Jeunesse, pour assurer l'intérim du Secrétariat général.

- **Les réunions de la Francophonie**

Sur invitation de la Secrétaire générale, Madame Louise MUSHIKIWABO, ou de l'organisation Internationale de la Francophonie, le Secrétariat général de la CONFEJES a participé aux rencontres suivantes :

- 37^{ème} Conférence Ministérielle de la Francophonie ;
- Sessions du Conseil Permanent de la Francophonie ;
- Réunions de la Commission de coopération et de programmation ;
- Réunions du Groupe de Travail Langue française ;
- Conférence internationale de l'Observatoire de la Francophonie économique ;
- Réunions de la Commission économique ;
- Réunions de la Commission Politique ;
- Réunions du Groupe de Travail sur le numérique.

- **Audiences**

- **Ministre de la jeunesse du Sénégal**

Le lundi 19 octobre 2020, Madame la Ministre de la Jeunesse du Sénégal, Madame Néné Fatoumata TALL, a reçu en audience, Monsieur le Directeur des Programmes jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général de la CONFEJES, Monsieur Modibo TRAORE. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger entre les deux autorités sur plusieurs sujets parmi lesquels : les remerciements du Secrétariat général de la CONFEJES pour le soutien du Sénégal suite au rappel à Dieu du Secrétaire général de la CONFEJES, Monsieur Bouramah ALI HAROUNA et l'invitation adressée à Madame la Ministre pour présider la cérémonie d'ouverture de la réunion du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (CTSO/PPEJ), prévue du 26 au 30 octobre 2020 à Dakar.

- **Visites de personnalités au Secrétariat général**

- **Général Mamadou Mansour Seck, Président du Conseil d'administration du CHEDS (Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité) de Dakar**

Le mardi 29 janvier 2020, Monsieur le Secrétaire général, Bouramah ALI HAROUNA, a reçu en audience, le Général Mamadou Mansour SECK, Président du Conseil d'administration du CHEDS (Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité) de Dakar pour une visite de courtoisie. Cela a été également l'occasion, pour le Général, d'échanger avec le Secrétaire général pour une meilleure connaissance de l'Institution dans ses missions et de faire connaissance avec l'équipe de la CONFEJES. Monsieur le Secrétaire général a tenu à remercier le Général pour son intérêt manifeste à l'égard de l'Institution.

- **Secrétaire d'État à la jeunesse et des sports de la Guinée Bissau**

Le Secrétaire d'État à la jeunesse et des sports de la Guinée Bissau, Monsieur Dionísio do Reino Pereira, a rendu une visite de courtoisie, le jeudi 12 novembre 2020, au Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général, Monsieur Modibo Traoré et à l'ensemble du personnel de la CONFEJES. Les échanges ont porté sur les différents programmes de la CONFEJES et les opportunités que la Guinée Bissau pourrait en tirer notamment dans les domaines de la formation des cadres, du programme Jeunesse et du Programme EPS/sport.

B. Développement de partenariats

Partenariats consolidés	Partenariats nouveaux	Conventions en négociation	Actions conjointes sans convention
<ul style="list-style-type: none"> • AMA 		<ul style="list-style-type: none"> - ICESCO - CAMES - France volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> - OIF - CONFEMEN - UPJ

La CONFEJES et l'Agence Mondiale Anti Dopage (AMA) ont renouvelé leur coopération en signant une nouvelle convention, le 21 mai 2020, à Montréal, par feu Bouramah ALI HAROUNA, alors Secrétaire Général de la CONFEJES et Olivier Niggli Directeur général de l'AMA.

La CONFEJES et l'AMA ont conjointement organisé, le 3 décembre 2020, un webinaire à l'attention des Directeurs généraux des Sports, des Directeurs de la médecine du sport et des délégués nationaux antidopage dont les objectifs sont les suivants :

- Contextualiser la convention signée récemment entre l'AMA et la CONFEJES ;
- Fournir aux responsables des gouvernements africains des informations générales sur la structure de l'AMA et son rôle dans la réglementation du programme mondial antidopage ;
- Fournir des informations importantes sur les rôles et responsabilités des gouvernements dans la lutte contre le dopage dans le sport ;
- Discuter des aspects liés à la mise en œuvre du code mondial antidopage révisé en termes d'attentes et de responsabilités ;
- Discuter et examiner les domaines de collaboration future entre les Etats membres de la CONFEJES et le Bureau Afrique de l'AMA.

En collaboration avec la CONFEMEN, la CONFEJES a organisé une réunion virtuelle le 15 Décembre 2020 sur l'enseignement de l'EPS dans le contexte de la continuité pédagogique.

L'objectif général de ce webinaire est d'appuyer les Etats et gouvernements membres de notre espace commun dans l'amélioration de leurs politiques et stratégies nationales d'enseignement de l'éducation physique et sportive. Cet objectif général se décline en trois objectifs spécifiques :

- Faire un état des lieux de la pratique de l'EPS dans le contexte de la fermeture des écoles due à la pandémie de la COVID 19 en vue du partage de bonnes pratiques ;
- Mobiliser les institutions partenaires pour accompagner la relance de l'EPS et de la pratique du sport scolaire ;
- Recenser les plateformes et les dispositifs d'enseignement à distance de l'EPS.

C. Publications du Secrétariat général

• Appel à projets « Femme- Sport- Santé

A l'issue de l'Appel à projets sur l'Appui aux actions femme-sport-santé de l'Action 29 « Développement du sport féminin », la DEPS a initié la confection d'une brochure présentant les treize (13) projets retenus parmi les 38 soumis pour bénéficier du financement prévu. Ceci participerait du souci d'assurer plus de visibilité à ce projet-pilote lancé en faveur des associations militantes pour la cause de la femme et de la jeune fille en lien avec le sport et la santé.

D. Renforcement des capacités des cadres et agents du Secrétariat général

• Retraite annuelle du personnel

La session de la retraite annuelle du personnel du Secrétariat général de la CONFEJES, au titre de l'année 2020, s'est déroulée, du 18 au 22 juillet, à Dakar, au siège de l'institution. Cette réunion, inscrite au calendrier annuel de la CONFEJES, qui se tient après chaque session ministérielle, a pour objectif de raffermir les relations amicales, de travail et de revisiter les modes de fonctionnement qui régissent l'Institution.

Cette rencontre, qui a réuni le personnel (cadres, locaux, contractuels et stagiaires) à l'interne, a permis aux différents participants d'échanger sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Allocutions, nomination et présentation du rapport financier 2018-2020 ;
- Présentations des documents de travail de la CONFEJES ;
- Elections des membres du comité de gestion du fonds social et du meilleur agent 2019 ;
- Entretiens du personnel avec le Secrétaire général ;
- Echanges avec l'inspecteur du travail et l'assureur ;
- Réception du personnel.

La déléguée du personnel a tenu à saluer, remercier et féliciter l'ensemble du personnel, pour leur présence à la retraite 2020 du personnel. Profitant de cette communication, elle a soumis aux participants le Rapport et les Recommandations de la Retraite. Elle a souhaité que les échanges soient constructifs et sincères en vue d'améliorer la qualité du travail et, surtout, de rétablir un climat apaisé au sein de l'Institution et de relever le défi de la cohésion sociale.

Dans sa communication, le Secrétaire général a, quant à lui, rappelé le contexte de crise sanitaire actuel, lié à la COVID-19, et les différents changements que cela impose à l'institution, tout en invitant tout le personnel à s'adapter à de nouvelles manières de faire et de travailler. Il est revenu sur le succès du déroulement de la 14^{ème} Réunion du Bureau et a félicité toute l'équipe. Dans sa conclusion, il a remercié

tous les participants et souhaité un bon déroulement de la Retraite marquée par des discussions ouvertes et sans tabous.

Entre autres recommandations issues de cette retraite, l'on peut citer :

- La rigueur de la part des membres du fonds social dans les cotisations mensuelles ;
- La souscription d'une police d'assurance pour chaque activité de la CONFEJES ;
- La déclaration des stagiaires auprès de l'Inspection du travail ;

Au cours de la retraite, le personnel de la CONFEJES a procédé à l'élection du meilleur agent de l'année. A l'issue desdites élections, Mme CISSE Saly SAMBOU, Chef des relations publiques et du protocole a été élue meilleure agent de la CONFEJES.

- **Réunion du personnel sur les réformes institutionnelles**

Afin de répondre aux défis actuels et futurs, la CONFEJES a organisé, du 19 au 20 novembre 2020, une réunion du personnel sur les réformes institutionnelles de l'institution, à l'Hôtel Fleur de Lys de Dakar Plateau. Cette rencontre qui s'inscrit dans le processus d'actualisation du statut du personnel de la CONFEJES a été enclenchée par la décision n°16 de la 11^{ème} Réunion du Bureau qui avait mandaté le Secrétaire général de réunir un groupe de travail chargé de proposer, pour l'avenir en tout besoin, les adaptations et/ou amendements aux textes fondamentaux.

A l'ouverture des travaux, le Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général de la CONFEJES, a salué l'initiative d'organiser cette réunion du personnel pour donner la contribution du Secrétariat général au processus de réformes institutionnelles conformément aux décisions issues de la Réunion du Bureau. Il a remercié les facilitateurs, Monsieur Alioune WADE, Inspecteur du Travail et Monsieur Alassane TOUNKARA, Expert / Consultant en Ressources humaines pour avoir accepté d'accompagner la CONFEJES.

L'ensemble du personnel du Secrétariat général s'est réjoui de ces deux (02) jours de travaux qui ont permis de réfléchir sur l'amélioration du fonctionnement de l'Institution, entre autres, l'actualisation des textes relatifs au Statut du Personnel de la CONFEJES et au Règlement intérieur de la CONFEJES.

Ces travaux ont permis de formuler des propositions de réformes à transmettre à la commission qui aura pour charge de présenter l'ensemble des travaux de réformes institutionnelles à la 38^{ème} Conférence ministérielle.

- **Participation du personnel à la Session de sensibilisation à la cybercriminalité et la cybersécurité**

L'objectif de cette rencontre est de découvrir les différentes techniques utilisées par les pirates pour accéder aux systèmes et les différentes méthodes de protection et/ou bonnes pratiques permettant de s'en prémunir au quotidien et d'adopter une cyber-attitude responsable.

Les points abordés lors de cette session portent sur :

- le cyberspace et les réseaux sociaux ;
- la cybersécurité et la cybercriminalité ;
- les jeunes et les réseaux sociaux ;
- les règles d'hygiène sur les réseaux sociaux.

E. Modernisation des outils de communication

En vue d'une meilleure visibilité et, afin d'accroître son efficacité en matière de communication, les éléments suivants ont été développés :

- Achat d'un nouvel équipement audiovisuel (appareil photo Canon Eos M50 et un mini équipement studio) afin d'améliorer la qualité des images publiées sur tous les canaux de communication et pouvoir réaliser de manière interne des vidéos et reportages de qualité.
- Réhabilitation du site internet afin de le moderniser et l'adapter aux besoins actuels.
- Création d'une application mobile de la plateforme web du forum des jeunes, afin de faciliter l'accès et favoriser les échanges entre les jeunes francophones.
- Acquisition d'un abonnement zoom (réunions et webinaires) pour assurer la continuité des rencontres en mode virtuel.

F. Amélioration du système de gestion administrative et financière (A compléter par DAF)

L'amélioration du système de gestion administrative et financière a concerné trois (03) points :

- 1- L'utilisation des logiciels SAGE comptabilité et Paie, présentant la nécessité au fil du temps d'un besoin de formation théorique du service comptable en vue d'une appropriation optimale. Cette formation concerne les fondamentaux de la comptabilité et de la paie et est prévue dès la fin du 1^{er} trimestre 2021 permettra ainsi de mieux s'outiller afin d'engager
- 2- Le besoin de productivité et d'efficacité accrues des agents en service au Secrétariat général a induit à une réorganisation fonctionnelle des services de la Direction Administrative et Financière, grâce à la coordination du travail avec l'Assistance Administrative et des Directions qui a permis le décongestionnement de certaines tâches de ladite Direction.
- 3- La clarification de la situation des agents en situation de stage et autres prestations, selon les recommandations des commissaires aux comptes, a consisté à mettre le focus sur l'observation de la durée légale des stages et autres prestations de tous les agents concernés en service : les contrats de six (06) agents ont été établis dans la limite du respect de deux (02) ans selon la loi sénégalaise ; les contrats d'engagement à l'essai, suivis des recrutements définitifs CDI de la Secrétaire Particulière et du chef comptable ont été établis dès janvier 2020. De ce fait, la notification de rupture de contrat à durée déterminée a été servie à un agent en décembre 2020 avec un départ effectif.

G. Mouvement de personnel

Au titre du mouvement du personnel, nous avons eu des mouvements ainsi ci-dessous décrits :

1- Les recrutements définitifs

Conformément aux contrats n°00016 et 00017, les recrutements définitifs dès janvier 2020 comme assistante Particulière et Chef comptable de **Mademoiselle Ndèye Faly THIAM** et **Madame GNINGUE Amina**.

2- La démission des agents

Conformément à la lettre n°0960 du 31 août 2020, **Monsieur Amadou Ibrahim MAMAN** a déposé sa démission qui a été acceptée par la lettre n°00534 du 07 septembre 2020.

3- Les nominations et fins de mandat

La 14^{ème} Réunion du Bureau de la CONFEJES, réunie en vision conférence du 22 au 25 juin 2020, a pris d'importantes décisions portant sur la composition de l'équipe du Secrétariat général.

Les Décisions n°45, 46,47, 48 et 49/CONFEJES/B14-2020 ont consacré les nominations, les renouvellements de mandat et la prorogation de l'intérim ainsi qu'il suit :

- **Monsieur Maïssa DIAO**, de nationalité sénégalaise, aux fonctions de **Conseiller Technique**, pour un premier mandat de deux (02) ans, renouvelable une fois, assorti d'une période d'essai de six (06) mois, à compter du 1^{er} septembre 2020 ;
- **Monsieur Abdoul Rachid ABDOUL BAKI**, de nationalité nigérienne, **aux fonctions de Directeur des programmes EPS/Sport**, pour un premier mandat de deux (02) ans, renouvelable une fois, assorti d'une période d'essai de six (06) mois, à compter du 1^{er} septembre 2020, en remplacement de **Monsieur Alexandre YOUGBARE**;
- **Madame Amélé Djatougbe Nathalie NOAMESHIE**, de nationalité togolaise, aux fonctions de **Directrice Adjointe des Programmes EPS/Sport**, pour un premier mandat de deux (02) ans, renouvelable une fois, assorti d'une période d'essai de six (06) mois, à compter du 1^{er} septembre 2020 en remplacement de **Madame Louissette THOBI**.
- **Monsieur Modibo TRAORE**, de nationalité malienne, aux fonctions de **Directeur des Programmes Jeunesse** pour un second et dernier mandat de trois (03) ans, à compter du 1^{er} Septembre 2020.
- **Madame Fatoumata SYLLA GUEYE**, aux fonctions de **Directrice adjointe des Programmes Jeunesse** pour un second et dernier mandat de trois (03) ans, à compter du 1^{er} Septembre 2020.
- **Madame Christine Gabrielle METI épouse ZE**, aux fonctions de **Directrice Administrative et Financière par intérim**, pour la prorogation de l'intérim DAF jusqu'à la Conférence ministérielle de 2021.

4- Passation de service et prise de fonction

Conformément à leur nomination lors de la 14^{ème} Réunion du Bureau de la CONFEJES, les nouveaux cadres ont effectivement pris fonction au sein du Secrétariat général, à Dakar, le 1^{er} septembre 2020.

Cette cérémonie a été l'occasion pour les anciens Directeurs en fin de mandat, de passer le relais aux nouveaux cadres entrants ; et pour le personnel de remercier ces anciens cadres pour les services rendus à la CONFEJES et souhaiter la bienvenue aux nouveaux cadres.

II. Etat d'exécution des principales décisions de la 14^{ème} Réunion du Bureau

A. Suivi des principales décisions du Bureau

N° décision	Libellé de la décision	Structure de mise en œuvre	Mesures à prendre	Observations
Décision n°1/CONFEJES/B14-2020 : Rapport d'activités	Le Bureau adopte le rapport d'activités 2019 présenté par le Secrétaire général et apprécie la qualité du travail fourni au cours de cette année.	Chargé de l'intérim	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer aux EGM - Diffuser sur le site 	- Réalisée
Décision n°2/CONFEJES/B14-2020 : Départ d'un commissaire au compte	Le Bureau prend acte du départ de M. EL Mahjoub ESSAFFI et le remercie pour son action efficace pendant une année à la CONFEJES. Il remercie également le Canada Québec pour la mise à disposition de cet expert compétent.	DAF	Notifier au Canada Québec le départ du commissaire aux comptes ESSAFFI	- Réalisée
Décision n°3/CONFEJES/B14-2020 : Nomination d'un commissaire aux comptes	Le Bureau prend acte de la nomination par le Canada Québec de M. Hafid ESSEKKAKI, commissaire aux comptes, en remplacement de M. EL Mahjoub ESSAFFI.	DAF	Notifier au Canada Québec la nomination du commissaire aux comptes Hafid ESSEKKAKI	- Réalisée
Décision n°4/CONFEJES/B14-2020 : Rapport des Commissaires aux comptes	Le Bureau adopte le rapport des commissaires aux comptes et donne mandat au Secrétaire général de mettre en œuvre les recommandations figurant dans ledit rapport.	DAF	Mise en œuvre des recommandations des Commissaires aux comptes dans l'exercice budgétaire 2020	- Réalisée

<p>Décision n°5/CONFEJES/B14-2020 : Quitus au Secrétaire général</p>	<p>Le Bureau donne quitus définitif au Secrétaire général pour sa gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et le félicite pour la mise en œuvre des recommandations avec le compte rendu semestriel du 30 septembre 2019 et la confirmation des efforts fournis par les Commissaires aux Comptes.</p> <p>Le Bureau donne quitus au Secrétaire général pour sa gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et l'encourage à poursuivre les efforts visant une meilleure gestion des ressources et des procédures.</p>	<p>DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des recommandations - Accentuer la mise en œuvre des actes de gestion journalière pour garder le GAP pour les prochaines années 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisée
<p>Décision n°6/CONFEJES/B14-2020 : Rapport financier</p>	<p>Le Bureau adopte le compte rendu financier 2019 présenté par le Secrétariat général.</p> <p>Face à la persistance des arriérés de cotisations et de contributions d'un groupe constant de pays qui entache la présentation des comptes, il mandate le Président en exercice et le Secrétaire Général d'examiner, avec les pays concernés, une ultime possibilité d'apurement en tenant compte des engagements qu'ils auront souscrits.</p>	<p>DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à la diffusion au niveau des Etats et Gouvernements membres - Faire les lettres de rappel des cotisations en octobre 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisée - Réalisée

N° décision	Libellé de la décision	Structure de mise en œuvre	Mesures à prendre	Observations
<p>Décision n°7/CONFEJES/B14-2020 : Budget de fonctionnement</p>	<p>Le Bureau adopte le budget de fonctionnement 2020 du Secrétariat général, selon rectificatif opéré au cours de la réunion de la CAF, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 275 179 100 FCFA, soit un budget égal à celui de 2019 (croissance zéro).</p> <p>Il salue les efforts consentis dans la rationalisation de la gestion qui a permis d'optimiser les ressources et de renforcer les interventions en faveur des cibles, et invite le Secrétariat Général à poursuivre dans cette voie.</p> <p>Il invite le Secrétariat général à évaluer, dès à présent, l'impact de la COVID 19 sur le budget de fonctionnement afin de pouvoir le cas échéant, procéder aux ajustements nécessaires.</p>	<p>DAF</p>	<p>- Budget 2020 adopté à insérer dans le budget d'engagement pour une gestion rationnelle</p> <p>- Veiller sur les lignes fléchées par les bailleurs</p>	<p>- Réalisée</p> <p>- Réalisée</p>
<p>Décision n°8/CONFEJES/B14-2020 : Budget d'investissement et d'équipement</p>	<p>Le Bureau adopte le budget d'équipement et d'investissement 2020 présenté par le Secrétariat général pour un montant de 42 072 000 FCFA qui sera financé sur les revenus de placement.</p> <p>Il salue le sens de l'ingénierie financière qui permet de générer et de mobiliser ces ressources extraordinaires.</p>	<p>DAF</p>	<p>-Budget d'équipement 2020 adopté</p> <p>-L'exécuter à hauteur maximal des revenus de placement 2020</p> <p>-</p>	<p>- Réalisée</p> <p>- Réalisée</p>

<p>Décision n°9/ CONFEJES/B14-2020 : Bilan social</p>	<p>Le Bureau félicite le Secrétaire général pour les efforts continus de présentation et d'amélioration de cet outil avec les innovations demandées. Il adopte le bilan social 2019.</p>	<p>DAF</p>	<p>Continuer la réalisation de cet outil en cherchant des améliorations continues</p>	<p>- Réalisée</p>
<p>Décision N°10/CONFEJES/B14- 2020 : Annulation des arriérés de cotisations et contributions des Etats et gouvernements membres</p>	<p>Le Bureau prend acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des situations variées et du nombre d'années cumulées, des volumes d'arriérés ; -des demandes d'annulation des arriérés de cotisations. <p>Par conséquent, le Bureau demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ au Président en exercice et au Secrétaire général de poursuivre le plaidoyer auprès des Etats et gouvernements membres ayant des arriérés tout en envisageant un plan d'apurement des arriérés. ✓ au Président en exercice et au Secrétaire général de la CONFEJES d'initier, dans le cadre d'un audit organisationnel plus global, une étude sur la situation financière exacte de l'Institution en tenant compte de l'impact des arriérés et des risques que fait courir à l'Institution le cumul des arriérés dont le volume ne cesse d'augmenter. <p>Le Bureau encourage le Secrétariat général à analyser, dans le cadre de cet audit organisationnel, les raisons pour lesquelles</p>	<p>DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rappeler les cotisations et arriérées d'une manière suivie - Attendre les résultats de l'audit pour les actions appropriées 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisée - Facture de février 2020 - Lettres n°00596 et 00597 de septembre 2020 - En cours de réalisation

	certains EGM ne règlent pas leurs cotisations.			
Décision n°11/CONFJES/B14-2020 : Annonce des contributions au Fonds Commun	<p>Les annonces de contribution suivantes ont été faites en séance et devront faire l'objet d'une confirmation écrite adressée au Secrétariat général :</p> <p>Canada/Québec :105 000 dollars canadiens France : 464 000 € Fédération Wallonie-Bruxelles : 400 000 € République Démocratique du Congo : 5 000 000 FCFA Gabon : 5 000 000 FCFA</p>	DAF	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration et envoi des factures aux EGM ; - Suivre la mise en œuvre en faisant les lettres de rappel ; -Vérifier l'annonce du Gabon et envoyer la fiche de contribution au Fonds Commun 	<ul style="list-style-type: none"> -Lettres n°0950 et 0951 du 05 août 2020 au Canada. -Lettres n°1478 du 10 décembre et n°1490 du 11 décembre 2020. Lettre n°1156 du 13 octobre 2020 du Gabon. -Lettre n°1215 du 22 octobre 2020 de la Suisse.
Décision n°12/CONFJES/B14-2020 : Réformes institutionnelles et actualisation des textes fondamentaux	<p>Le Bureau invite le Secrétaire général à prendre toutes les initiatives afin d'initier les réformes nécessaires à l'actualisation des textes et propose les réformes institutionnelles compatibles avec le contexte actuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les Statuts de la CONFJES - les Règles financières et comptables - le Statut du Personnel de la CONFJES - le Règlement intérieur de la CONFJES. 	Chargé de l'intérim Et toutes directions	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer un courrier aux EGM pour désigner un expert membre du groupe de travail - Tenir les réunions du groupe de travail en vue de faire des propositions à la 38^{ème} Conférence ministérielle 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 Lettres envoyées aux EGM pour désigner un expert membre du groupe de travail: n°00385 du 14 juillet 2020 et une lettre de relance n°00600 du 01^{er} octobre 2020. Plusieurs réunions du groupe de travail ont été tenues : - 1^{ère} Réunion, le 14 octobre 2020 - 2^{ème} Réunion, le 30 novembre 2020

<p>Décision n°13/CONFJES/B14-2020 : Signature d'une convention de partenariat CONFJES/AMA</p>	<p>Le Bureau félicite le Secrétariat général pour le renouvellement de cette convention qui avait permis, entre 2007 et 2011, de doter 28 États et gouvernements membres de notre Institution, de structures adéquates de lutte contre le dopage (les ANAD et les ORAD).</p> <p>Par ailleurs, il invite le Secrétariat général à multiplier ce type d'initiative en vue d'enrichir davantage le réseau de partenariat de notre Institution, en veillant à informer les Etats et gouvernements membres.</p>	<p>DEPS</p>	<p>Réunion virtuelle d'informations à organiser par les deux structures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La CONFJES et l'Agence Mondiale Anti Dopage (AMA) ont renouvelé leur coopération en signant une nouvelle convention le 21 Mai 2020 à Montréal • La CONFJES et l'AMA ont conjointement organisé le 3 Décembre 2020 un webinaire à l'attention des Directeurs Généraux des Sports, des Directeurs de la médecine du sport et des délégués nationaux antidopage.
<p>Décision n°14/CONFJES/B14-2020 : Programmation harmonisée et révisée 2020</p>	<p>Le Bureau adopte la programmation 2020 révisée et félicite le Secrétaire général pour la cohérence et le réalisme qui sous-tendent les différentes articulations financières et techniques.</p> <p>Il lui donne mandat de procéder, en collaboration avec le Bureau, aux adaptations nécessaires en fonction de l'enveloppe financière disponible et de l'évolution de la situation sanitaire et de mettre en œuvre les stratégies appropriées permettant de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des différentes composantes.</p>	<p>Chargé de l'intérim DAF CT</p>	<p>- Revoir la programmation 2020 transmise aux EGM en préparation de la 14^{ème} Réunion du Bureau initialement prévue en Guinée.</p>	<p>En raison de la situation de la crise sanitaire, la programmation 2020 a été revue et centrée essentiellement sur des activités en virtuel.</p>

<p>Décision n°15/CONFESJES/B14-2020 : Actualisation de la programmation 2020</p>	<p>Le Bureau, tenant compte de la révision de la programmation 2020 en raison de la crise sanitaire, autorise le Secrétaire général à procéder aux ajustements nécessaires et d'en informer les pays.</p>	<p>Chargé de l'intérim DAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder aux ajustements nécessaires - Transmettre la nouvelle programmation aux EGM 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation ajustée en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible - Programmation après révision transmise aux EGM par lettre n° 00394 du 16 juillet 2020
<p>Décision n°16/CONFESJES/B14-2020 : Alternance de la Présidence de la Commission Administrative et Financière (CAF)</p>	<p>Conformément aux dispositions de la 37^{ème} Conférence ministérielle, l'Alternance à la Présidence de la Commission Administrative et Financière (CAF), a été soumise à la Réunion du Bureau extraordinaire de décembre 2019.</p> <p>Le Bureau décide que la Commission des Affaires Financières (CAF) sera présidée par le pays qui assure la Présidence de la CONFESJES durant son mandat. Pour cette 14^{ème} réunion du Bureau, la présidence a été assurée par le Maroc.</p>	<p>DAF</p>	<p>Lettre d'information au pays hôte de la 38^{ème} conférence ministérielle</p>	<p>Disposition rappelée au Maroc lors des préparatifs de la 38^{ème} Conférence ministérielle et de la mission du Directeur des programmes Jeunesse chargé de l'intérim du Secrétariat général du 20 au 21 janvier.</p>
<p>Décision n°17/CONFESJES/B14-2020 : Adhésion de nouveaux pays</p>	<p>Le Bureau mandate le Président en exercice et le Secrétaire général à prendre tous contacts utiles au sein de l'espace francophone en vue d'une adhésion à la CONFESJES de l'ensemble des Etats et gouvernements membres ayant le français en partage.</p>	<p>Chargé de l'intérim CT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer un courrier de demande d'adhésion aux EGM 	<p>Lettre n° 00738 du 13 novembre 2020 signée par le Président en exercice et transmis aux 11 EGM non encore membres de la CONFESJES : Albanie, Principauté d'Andorre, Arménie, Belgique, Dominique, Laos, Moldavie, Principauté de Monaco, Sainte Lucie,</p>

				Sao Tomé-et-Principe, Vanuatu.
Décision n°18/CONFESJES/B14-2020 : Livre du Cinquantenaire de la CONFESJES	Le Bureau autorise le Secrétariat général à prendre les dispositions nécessaires afin d'avoir recours à une prestation de service pour la rédaction du livre du Cinquantenaire.	CT	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer un appel d'offres - Organiser la réunion de sélection avec les membres de la Commission des marchés. - Procéder à la sélection du Consultant 	<ul style="list-style-type: none"> - Appel d'offres lancé - Lettre n°0685 du 28 octobre 2020. - Contrat n°00041 de décembre 2020.
Décision n°19/CONFESJES/B14-2020 : Formation des cadres	<p>Le Bureau approuve le travail réalisé par le Secrétariat général dans sa mission d'appui à la formation des cadres, il l'invite à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -poursuivre l'action et, essayer autant que possible, de trouver des réponses ou d'initier des démarches pour la réalisation des recommandations ; -développer une plateforme de formation à distance pour assurer les différentes formations répondant aux besoins des pays. -se rapprocher des différents acteurs de la Francophonie agissant dans le domaine de la formation afin qu'ils partagent leur expérience et leurs bonnes pratiques. -inviter les Etats et gouvernements membres à partager gratuitement les formations francophones en ligne existantes afin d'alimenter la plateforme de formation. 	CT	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une plateforme de formation et de réunion à distance - Organiser la réunion annuelle de la CCPFC - Organiser des réunions et formations sur la plateforme 	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme de formation et de réunion à distance créée - Toutes les activités de la programmation 2020 prévues en virtuel ont été tenues sur la plateforme - Tenue de la réunion annuelle de la CCPFC, du 19 au 21 octobre 2020
Décision n°20/CONFESJES/B14-2020 : Création d'une plateforme de formation à distance	<p>Le Bureau félicite le Secrétariat général pour sa stratégie de continuité du fonctionnement institutionnel et des activités de formation.</p> <p>Le Bureau demande au Secrétaire général de :</p>	CT	<ul style="list-style-type: none"> - Créer la plateforme - Organiser les réunions et formations en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme de formation et de réunion créée - Activités de la programmation prévues en virtuel

	<ul style="list-style-type: none"> - prendre les dispositions appropriées pour mettre en place cette plateforme ; - se charger du suivi de son animation ; - veiller à ce que les activités liées à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble nécessitant les rencontres entre individus puissent reprendre après la crise de la COVID ; - informer les Etats et gouvernements membres des résultats de cette première expérience à la prochaine instance ministérielle. <p>Le Bureau invite le SG à étudier les fonctionnalités de quelques plateformes existantes pour établir un cahier des charges précis et à bien cibler les contenus et les attendus de formation de cette plateforme notamment en termes de publics. Il invite le SG à rechercher des synergies avec les autres acteurs de la Francophonie agissant dans le domaine de l'éducation notamment en lien l'POIF, la CONFEMEN, l'AUF et l'Université Senghor.</p>			<p>organisées sur la plateforme</p>
<p>Décision n°21/CONFESJES/B14-2020 : Vingt ans du GTCF</p>	<p>Le Bureau félicite le Secrétariat général pour les actions en faveur de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités Jeunesse, Sports et Loisirs (JSL). Il invite les Etats et Gouvernements membres à célébrer les vingt ans du GTCF à travers des activités nationales, orientées vers la visibilité et la valorisation des déléguées GTCF ainsi que des femmes et des jeunes filles.</p>	<p>DPJ-A</p>	<p>Mener des plaidoyers auprès des Etats et Gouvernements membres pour organiser des activités en faveur de la participation des déléguées nationales GTCF aux réseaux Genre.</p>	<p>14 pays ont organisé des activités nationales pour célébrer les 20 ans du GTCF : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger,</p>

	Le Bureau invite le Secrétaire général à poursuivre le renforcement des capacités des déléguées nationales en vue de leur permettre d'assurer, de façon optimale, le portage de la problématique de la participation féminine dans les secteurs JSL et au sein des cellules nationales CONFEJES.			République du Congo, Sénégal, Togo. La CONFEJES a aussi apporté un appui aux pays qui ont organisé des activités.
Décision n°22/CONFEJES/B14-2020 : Cadre de référence du GTCF	Le Bureau prend acte des recommandations du rapport général de la Réunion du Bureau du Groupe de Travail pour la promotion et la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport, du 04 décembre 2019. Il invite le Secrétariat général à actualiser le cadre de référence du GTCF en vue de : - formaliser la fonction de Vice-coordonnatrice internationale ; - confirmer les fonctions des membres du Bureau du GTCF comme représentant les Etats et gouvernements membres.	DPJ-A	Actualisation du cadre de référence du GTCF	Un projet de cadre de référence actualisé sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale du GTCF en 2021 et soumis aux ministres lors de la 15 ^{ème} Réunion du Bureau.
Décision n°23/CONFEJES/B14-2020 : Evaluation à mi-parcours de la programmation quadriennale 2019-2022	Le Bureau félicite le Secrétaire général pour le travail réalisé ces deux premières années de la programmation quadriennale 2019-2022. Le Bureau encourage le Secrétaire général à poursuivre ses efforts et à mener une évaluation à mi-parcours aux fins de mieux apprécier l'efficacité de la programmation quadriennale en 2022.	CT	- Préparer les TDRs - Prendre les dispositions pour l'évaluation à mi-parcours	-TDRs préparés - Etude d'évaluation menée

<p>Décision n°24/CONFES/B14-2020 : Harmonisation de la programmation quadriennale 2019-2022 de la CONFES à celle de l'OIF 2019-2022</p>	<p>Le Bureau, conformément aux dispositions des décisions n°14 et n°15 de la 37^{ème} Conférence ministérielle, félicite le Secrétariat général pour les efforts d'harmonisation de la Programmation quadriennale 2019 – 2022 et des Programmes 2019 et 2020 de la CONFES avec celles de l'OIF.</p> <p>Il exhorte la CONFES et l'OIF, à poursuivre les actions tendant à une véritable synergie pour plus d'impacts.</p>	<p>Chargé de l'intérim CT</p>	<p>- Prendre les dispositions utiles pour une bonne synergie des actions.</p>	<p>Outre la participation aux réunions des instances, la CONFES a mené plusieurs activités en collaboration avec l'OIF:</p> <p>-Les réunions sectorielles présidées par la Secrétaire générale : Groupe de réflexion Orientations et gouvernance, Conseil de Coopération, Réunion de la Commission politique, Réunion de la Commission économique.</p> <p>-Les réunions organisées par l'OIF : Commission de coopération et de programmation, Comité des experts du Groupe de Travail sur le numérique.</p>
--	--	------------------------------------	---	---

<p>Décision n°25/CONFEJES/B14-2020 : 9^e Jeux de la Francophonie</p>	<p>Le Bureau félicite le Secrétariat général, pour son implication dans l'organisation des 9^e Jeux de la Francophonie et l'invite à prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires à une participation massive des meilleurs athlètes de nos Etats et gouvernements membres.</p> <p>Le Bureau prend acte de la recommandation du Conseil d'Orientation du CIJF de reporter la 9^{ème} édition des Jeux de la Francophonie en août 2022 et invite le Secrétaire général de la CONFEJES à poursuivre les efforts d'accompagnement du CIJF et du pays d'accueil dans la préparation et l'organisation des Jeux.</p>	<p>DEPS</p>		<p>La CONFEJES suit avec attention l'état des préparatifs et leur évolution à travers les rapports réguliers du CIJF et du CNJF et participe activement aux réunions virtuelles du CIJF.</p> <p>La CONFEJES réitère son engagement vis-à-vis du CIJF à accompagner le CNJF dans la formation des différents acteurs des 9^{èmes} Jeux de la Francophonie.</p>
<p>Décision n°26/CONFEJES/B14-2020 : Ouverture candidature des pays hôtes des 10^{èmes} Jeux de la Francophonie</p>	<p>Le Bureau félicite le Secrétariat général pour sa vision planificatrice et son souci d'une bonne préparation des Jeux de la Francophonie.</p> <p>Il l'invite à initier, avec le CIJF, le processus de lancement des candidatures pour la sélection du pays hôte des 10^{èmes} Jeux de la Francophonie 2025, tout en prenant en compte les réflexions et décisions sur</p>	<p>DEPS</p>		<p>La CONFEJES a répondu au questionnaire du CIJF sur l'avenir des Jeux de la Francophonie. Elle a aussi pris une part active au séminaire de réflexion,</p>

	l'avenir des Jeux faisant suite à la CMF de Monaco.			organisé à cet effet.
Décision n°27/CONFESJES/B14-2020 : Consultation jeunesse pour le cinquantenaire de la Francophonie	<p>Le Bureau apprécie l'organisation de la consultation jeunesse pour le cinquantenaire de la Francophonie et l'implication effective de la CONFESJES pour l'atteinte des objectifs.</p> <p>Il invite le Secrétaire général à relayer largement les résultats et à en tenir compte dans les futures orientations de la CONFESJES.</p> <p>Il invite les Etats et gouvernements membres, en collaboration avec la CONFESJES, à accorder toute son importance à la tenue des consultations en ligne ou en présentiel à travers les Conseils nationaux de la jeunesse, les organisations et associations des jeunes de toutes natures, en utilisant les différents canaux de communication</p>	DPJ	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation d'un point focal CONFESJES - Dispositions avec les Etats et gouvernements membres pour une large participation des jeunes au processus. 	<p>Organisation d'une consultation des jeunes le 15 juillet, avec la participation de 23 Présidents des CNJ francophones et de nombreux jeunes de différents horizons.</p> <p>L'administratrice de l'OIF y était représentée à travers le Directeur p.i de l'Unité Jeunesse-Sport et citoyenneté.</p>

<p>Décision n°28/CONFES/B14-2020 : 18^{ème} Sommet de la Francophonie en Tunisie</p>	<p>Le Bureau a pris bonne note de la thématique retenue pour le 18^{ème} Sommet de la Francophonie en Tunisie : « <i>Connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone</i> ».</p> <p>- Le Bureau invite le Secrétaire général à œuvrer pour une appropriation du thème par l'institution dans le cadre notamment de ses documents stratégiques et programmatiques.</p>	<p>Chargé de l'intérim CT</p>	<p>Inviter et sensibiliser à travers les correspondances, les EGM à s'approprier du terme</p>	<p>Projet de décision soumis à la 38^{ème} Conférence ministérielle.</p>
<p>Décision n°29/CONFES/B14-2020 : Lancement de l'appel à projet</p>	<p>Le Bureau remercie la France d'avoir initié l'appel à projet et invite la CONFES à susciter par tous les moyens de communication et de médiatisation l'adhésion de nos Etats à ce projet qui entre en vigueur dès l'année 2021</p> <p>Le Bureau encourage le Secrétaire général à développer le financement des projets supplémentaires ou complémentaires en jeunesse et en sport sous cette nouvelle approche, sur les programmations 2020 et à venir.</p>	<p>DEPS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Différentes lettres pour la soumission à l'appel à projet - Mise en place du jury - Sélection des associations - Mise en place du budget additionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de l'opération pilote Appel à projets « Femme- Sport-Santé » ont été publiés sur notre site internet confes.org - Une brochure présentant les projets des 13 lauréats de cette activité a été élaborée.
<p>Décision n°30/CONFES/B14-2020 : Augmentation des Bourses FFPO</p>	<p>Le Bureau encourage le Secrétariat général à poursuivre l'amélioration des bourses du Fonds Francophone de la Préparation Olympique et l'invite à rechercher les partenariats en vue de soutenir le programme des bourses FFPO et préparer une participation massive et de qualité d'athlètes francophones aux événements sportifs internationaux en perspective après la COVID-19, JO Tokyo 2021, JOJ Dakar 2022,</p>	<p>DEPS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des situations des boursiers avec les directeurs des centres - Appréciation des reports des différents événements compte tenu du contexte sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les douze (12) bourses des trois centres de développement de l'athlétisme ont été reconduites - Une bourse supplémentaire a été accordée au centre de Maurice

	Jeux de la Francophonie, Kinshasa 2022, JO France 2024, etc.			
Décision n°31/CONFEJES/B13-2018 : Accompagnement des lauréats des Jeux de la Francophonie	Le Bureau félicite le Secrétariat général du soutien apporté à l'accompagnement des lauréats des Jeux de la Francophonie et l'encourage à définir les modalités du cofinancement de ce projet avec le CIJF au sein du Conseil d'Orientation.	DEPS	Réflexion en cours	L'appui aux 15 lauréats des 8èmes Jeux de la Francophonie «Abidjan » 2017 a été reconduit
Décision n°32/CONFEJES/B14-2020 : Appui spécial en vue des Jeux de la Francophonie et des Jeux Olympiques de la Jeunesse	Le Bureau encourage les Etats du Sénégal et de la République Démocratique du Congo, dans leurs efforts d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2022 et des 9 ^e Jeux de la Francophonie, et invite le Secrétariat général à solliciter officiellement les pays bailleurs afin de permettre à la CONFEJES d'accorder un appui financier spécial aux pays demandeurs.	DEPS	- Correspondance aux pays bailleurs avec les argumentaires appropriés	A exécuter
Décision n°33/CONFEJES/B14-2020 : Financement de la mise en œuvre « Contingent Paris 2022 »	Le Bureau félicite le Secrétaire général pour cette initiative en faveur de la promotion du sport de haut niveau dans l'espace francophone et l'invite à soumettre à la prochaine Conférence ministérielle un projet de budget détaillé de la mise en œuvre de ce projet	DEPS	La note et le projet de budget	Le document est soumis à l'approbation de la 38 ^{ème} Conférence ministérielle
Décision n°34/CONFEJES/B14-2020 : Trentenaire du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)	Conformément à l'esprit de la décision n°22/CONFEJES/C37-2019, le Bureau félicite le Togo et le Secrétariat général, pour l'organisation à Lomé, du 11 au 13 novembre 2019, des activités internationales marquant la célébration du trentenaire du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).	DPJ	Des lettres d'encouragements ont été envoyés aux différents pays pour les inciter à plus d'actions de promotion et de valorisation du PPEJ.	Exécuté

	<p>Le Bureau félicite les pays ayant organisé des activités dans ce cadre et encourage les Etats et gouvernements membres, pour les actions menées en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes et le rayonnement du PPEJ.</p>			
<p>Décision n°35/CONFESJES/B14-2020 : Financement des projets du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)</p>	<p>Le Bureau prend acte du rapport général du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des jeunes (CTSO/PPEJ), du 31 août 2019.</p> <p>Le Bureau se réjouit de l'utilisation effective de la totalité de la somme affectée, au moment de la réunion du CTSO, pour le financement des projets des jeunes de l'année 2019 et du paiement des incitatifs sur le budget de l'année 2020. Le Bureau invite le Secrétariat général, à adopter ces mesures pour le financement des projets de jeunes lors des prochaines réunions du CTSO.</p>	DPJ	<p>Les mêmes dispositions ont été reconduites à la réunion du CTSO 2020</p>	Exécuté
<p>Décision n°36/CONFESJES/B14-2020 : Cotisations/Contributions et éligibilité au Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)</p>	<p>Le Bureau rappelle à tous les pays du Sud, de payer, en une seule tranche, les différentes contributions relatives au PPEJ.</p> <p>Toutefois, tenant compte des réalités et du contexte de cette année exceptionnelle, le Bureau invite la CONFESJES à accorder aux pays un délai, afin qu'ils s'acquittent de leur cotisation au plus tard le 31 août 2020.</p>	DPJ	<p>Des lettres ont été initiées avec la situation financière et envoyées aux Etats et gouvernements membres afin qu'ils s'acquittent avant la réunion du CTSO, qui s'est tenue réunie du 26 au 30 octobre 2020 à Dakar, au Sénégal.</p>	Exécuté

<p>Décision n°37/CONFJES/B14-2020 : Soumission des projets des jeunes et tenue de la réunion CTSO/PPEJ 2020</p>	<p>Considérant la crise sanitaire actuelle et les difficultés pour les pays d'organiser en présentiel les formations au profit des jeunes candidats à l'entrepreneuriat ainsi que la finalisation et la sélection des projets PPEJ à transmettre au CTSO, le Bureau invite le Secrétariat général à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner plus de temps aux pays pour la présélection et la soumission des projets des jeunes au Secrétariat général de la CONFJES et à tenir le CTSO ; - inciter les pays à faire parvenir les dossiers des projets des jeunes à la CONFJES, en version numérique ; - envisager la possibilité de porter le nombre de projets soumis par pays à quinze (15), pour financement, afin de récompenser les efforts des jeunes en cette période exceptionnelle. 	<p>DPJ</p>	<p>Des correspondances ont mentionnées les différentes dispositions prises. La majorité des pays ayant soumis des projets en ont soumis 15. Les projets ont effectivement été reçus en version numérique.</p>	
<p>Décision n°38/CONFJES/B14 -2020 : Mise en place d'un mécanisme de suivi des projets et sur les outils du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)</p>	<p>Le Bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ apprécie les actions menées par le Secrétariat général et ses partenaires, dans le cadre de l'adaptation du mécanisme de suivi et des outils du PPEJ, aux besoins et aux réalités ; ➤ invite le Secrétariat général et ses partenaires, à finaliser le processus dans les meilleurs délais, dans la perspective de sa mise en œuvre. 	<p>DPJ</p>	<p>La finalisation du processus est en cours et fera l'objet d'une expérimentation.</p>	<p>En cours</p>

<p>Décision n°39/CONFESJES/B14 -2020 : Missions de suivi des projets du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).</p>	<p>Le Bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ salue la tenue effective des missions de suivi dans certains pays et apprécie leur portée pédagogique ; ➤ invite les pays à accorder un intérêt particulier à la mission de suivi qui participe de la vitalité, de la viabilité et de la visibilité des projets, tout en offrant aux promoteurs un temps de valorisation et d'appui-conseil ; ➤ invite le Secrétariat général à communiquer en amont, à l'ensemble des pays, un calendrier de ces missions afin d'amplifier le rayonnement de ces projets et de mobiliser toujours plus de partenaires ; ➤ invite le Secrétariat général et ses partenaires à poursuivre les missions de suivi à travers une évaluation de celles déjà effectuées et une programmation efficiente, qui tient compte surtout des projets financés les cinq (5) dernières années. 	<p>DPJ</p>	<p>Des missions de suivi des activités des jeunes entrepreneurs PPEJ ont été organisées dans les pays suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Burkina Faso, du 09 au 11 novembre - Bénin, du 14 au 18 novembre - Togo, du 20 au 24 novembre - Egypte, 21 au 24 décembre - Niger, 14 au 20 janvier 2021. 	<p>Exécuté</p>
<p>Décision n°40/CONFESJES/B14 -2020 : Formation des coordonnateurs nationaux du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)</p>	<p>Le Bureau, constatant une disparité des niveaux dans l'intervention des coordonnateurs du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ invite le Secrétariat général à organiser, au profit desdits coordonnateurs, des sessions de renforcement des capacités en prenant en compte ceux de l'Europe de l'Est ; 	<p>DPJ</p>	<p>Correspondances aux pays pour la nomination des coordonnateurs PPEJ et la tenue de la session</p>	<p>La session de formation, prévue du 19 au 21 janvier a été reportée.</p>

	<p>➤ insiste sur la nécessité pour les pays ne l'ayant pas encore fait, de nommer un coordonnateur PPEJ, dans le respect du profil défini par la CONFEJES.</p>			
<p>Décision n°41/CONFEJES/B14-2020 : Economie numérique</p>	<p>Le Bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> – prend acte de la création du Réseau des ministres en charge de l'économie numérique dans l'espace francophone, dont le Secrétariat permanent est assuré par le Bénin ; – invite la CONFEJES à accroître, avec ses partenaires, ses actions de partage d'expérience pour le développement du numérique dans l'espace francophone et à susciter d'autres partenariats pour le financement des projets des jeunes dans le domaine de l'économie numérique et des innovations ; – invite la CONFEJES à poursuivre sa contribution au groupe de travail sur la stratégie numérique de la Francophonie qui est à actualiser. 	DPJ	<p>Des actions sont menées notamment en virtuel avec la participation de la CONFEJES au 1^{er} salon Virtuel agrobusiness Sénégal.</p> <p>La CONFEJES participe activement au Groupe de Travail sur le numérique.</p>	Exécutée
<p>Décision n°42/CONFEJES/B14-2020 : Volontariat</p>	<p>Le Bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> – félicite le Secrétaire général pour les actions menées dans le cadre du volontariat ; – invite la CONFEJES et ses partenaires à accroître leurs actions de communication, de mise en place et de renforcement des programmes de volontariat ; 	DPJ	<p>Des sollicitations d'actions de volontariat en rapport avec les EGM qui proposent des activités en présentiel assez difficiles et qui ont été ajournées pour 2021. Les activités sur la labellisation se font avec les signataires de</p>	Exécutée

	<ul style="list-style-type: none"> - invite les signataires de l'accord-cadre de coopération sur le volontariat à mieux communiquer sur le processus de labellisation et à entreprendre des actions idoines pour le lancement de la 2^{ème} phase ; - invite la CONFEJES à entreprendre, avec les pays hôtes, la République Démocratique du Congo, le Sénégal et les partenaires, notamment l'OIF, France Volontaires et le Programme des Volontaires des Nations Unies, des actions dans le cadre de la participation des volontaires et des bénévoles aux différentes échéances : les Jeux de la Francophonie et les Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2022 ; - encourage les dispositifs nationaux des Etats et Gouvernements Membres à s'inscrire dans le processus de labellisation recommandé par l'Accord-cadre du 26 novembre 2016. 		<p>L'accord-cadre avec qui la CONFEJES est en contact.</p> <p>Des propositions ont été faites dans le cadre de la participation des volontaires et des bénévoles aux Jeux de la Francophonie qui ont été reportés.</p> <p>Du 14 au 16 décembre 2020, la CONFEJES a regroupé 18 cadres responsables de volontariat du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Tchad, des membres du Conseil national de la Jeunesse et des jeunes volontaires du Sénégal, pour réfléchir sur le volontariat et le renforcement de l'employabilité des jeunes comme moyen de prévention et de lutte contre la Covid-19.</p>	
<p>Décision n°43/CONFEJES/B14-2020 : Migrations irrégulières, radicalisme et extrémisme violent des jeunes</p>	<p>Constatant la réduction des opportunités de déplacement en raison de la pandémie et le manque d'alternatives socio-économiques et citoyennes face à la misère, ainsi que la perspective des migrations irrégulières, du radicalisme et de l'extrémisme violent, qui impactent négativement la situation et l'avenir des jeunes.</p>	<p>DPJ</p>	<p>Des initiatives ont été entreprises afin d'accompagner les pays pour les actions de sensibilisation sur les différentes thématiques.</p> <p>Certaines thématiques ont été abordées lors des</p>	<p>Exécutée</p>

	<p>Le Bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réitère ses félicitations au Secrétaire général pour les actions menées ; - insiste sur la nécessité de mettre en place des conditions favorisant une meilleure intégration, tout en renforçant la prévention ; - invite le Bureau et le Secrétariat général, à accroître les actions de sensibilisation et à renforcer le dialogue avec les organisations de jeunesse, en favorisant le dialogue entre les cultures, les échanges, la promotion de la culture du vivre ensemble et la consolidation de la paix. 		<p>webinaires avec les jeunes, notamment à l'occasion de la célébration de la Journée Africaine de la Jeunesse.</p>	
<p>Décision n°44/CONFJES/B14 -2020 : Politiques Publiques de Jeunesse</p>	<p>Le Bureau félicite le Secrétariat général pour l'organisation des ateliers sur les Politiques Publiques de Jeunesse, avec la participation des représentants de plusieurs Etats et gouvernements membres (EGM) et invite la CONFJES et l'POIF, dans le cadre de l'harmonisation de leur programmation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ intensifier les actions en faveur du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des Politiques Publiques de Jeunesse ; ➤ faire le plaidoyer auprès des pays pour l'élaboration et/ou l'actualisation des politiques publiques en matière de jeunesse ; ➤ poursuivre le travail d'enquête auprès des Etats et Gouvernements (EGM) qui n'y ont 	<p>DPJ</p>	<p>Des actions avec l'POIF et l'Université SENGHOR ont été entreprises pour l'élaboration des modules et la formation des cadres de jeunesse.</p>	<p>En cours</p>

	<p>pas participé en lançant une nouvelle enquête auprès de ces derniers ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ sensibiliser les EGM de façon générale à la nécessité de collectes de données statistiques fiables en matière de jeunesse ; ▶ élaborer à court terme une stratégie de diffusion de l'enquête auprès des EGM via les instances de l'OIF, auprès des organismes internationaux multilatéraux (UNESCO, Commonwealth, OCDE, etc.), auprès d'acteurs divers de la jeunesse. 			
<p>Décision n°45/ CONFEJES/B14-2020 : Nomination de Conseiller Technique au Secrétariat général</p>	<p>Le Bureau décide de nommer pour compter du 30 août 2020 : Monsieur Maïssa DIAO (Sénégal), au poste de Conseiller Technique/Jeunesse, pour un premier mandat de deux (2) ans, renouvelable une fois, assorti d'une période d'essai de six (6) mois ;</p>	<p>Chargé de l'intérim DAF</p>	<p>- Notification de la Décision à l'EGM</p>	<p>- Prise de fonction pour le 1er Mandat le 1^{er} septembre 2020 Lettre n°00527, du 07 septembre 2020,</p>
<p>Décision n°46/CONFEJES/B14-2020 : Nomination des Directeurs et de Directeurs adjoints au Secrétariat général</p>	<p>Le Bureau décide de nommer pour compter du 30 août 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Modibo TRAORE (Mali), au poste de Directeur des Programmes Jeunesse, pour un second mandat de trois (3) ans ; - Monsieur Abdoul Rachid ABDOUL BAKI (Niger), au poste de Directeur des Programmes EPS/Sport, pour un premier mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois, assortie d'une période d'essai de six (6) mois ; 	<p>Chargé de l'intérim DAF</p>	<p>- Notification des Décisions aux EGM</p>	<p>-Prise de fonction le 1er septembre 2020 pour le 2^{ème} mandat du Directeur des Programmes Jeunesse -Prise de fonction le 1^{er} septembre pour le 1er Mandat des Directeurs et Directeurs adjoints du Programme Sport.</p>

	- Madame Amélé Djatougbé Nathalie NOAMESHIE (Togo), au poste de Directeur Adjoint des Programmes EPS/Sport, pour un premier mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois, assortie d'une période d'essai de six (6) mois.			Lettre n°00526, 00528, 00529 du 07 septembre 2020,
Décision n°47/CONFEJES/B14-2020 : Fin de mandat	<p>- M. BAH Abdourahamane Gagny (Guinée), Directeur Administratif et Financier a cessé le service depuis 7 avril 2019 ;</p> <p>- M. Alexandre YOUGBARE (Burkina Faso), Directeur des Programmes EPS/ Sport doit cesser le service le 30 août 2020 pour fin de mandat ;</p> <p>- Madame THOBI Louissette Renée épouse ETAME NDEDI (Cameroun), Directrice adjointe des Programmes EPS/ Sport doit cesser le service le 30 août 2020, pour fin de mandat.</p> <p>Le Bureau décide de les élever au grade de Chevalier de l'Ordre International de la CONFEJES.</p>	Chargé de l'intérim DAF	<p>-Notifier les EGM de cette décision et prévoir des modalités pratiques d'exécution.</p> <p>-Faire les notifications de fin de mandat conformément aux décisions aux Directeurs du Programme EPS/ Sport</p> <p>-Faire le solde de tout compte aux cadres en fin de mandat</p> <p>-Envoyer les lettres dans les EGM concernés pour l'information.</p>	<p>-Arrêté n°00158 du 30 décembre 2020</p> <p>-Lettre n°00362 du 02 juillet 2020</p> <p>-Lettre n°00624 de septembre 2020.</p>
Décision n°48/CONFEJES/B14-2020 : Candidature au poste de Directeur adjoint des Programmes Jeunesse	En ce qui concerne le poste de Directeur adjoint des programmes jeunesse, le Bureau, considérant les multiples appels à candidature infructueux pour les manifestations d'intérêt (candidature unique, deux fois en 2019 et 1 fois en janvier 2020), propose la nomination de l'actuelle Directrice adjointe (seule candidate)	Chargé de l'intérim DAF	- Notification de la Décision à l'EGM	-Prise de fonction le 1er septembre 2020 pour le 2ème mandat du Directeur des Programmes Jeunesse

	pour un second et dernier mandat de trois (3) ans.			
Décision n°49/CONFESJES/B14-2020 : Nomination au poste de Directeur Administratif et Financier	<p>Considérant les conclusions de la Commission de sélection relative au poste de Directeur administratif et financier,</p> <p>Le Bureau demande au Secrétaire général de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - surseoir au recrutement à ce poste ; - proroger le mandat Madame METI dans ses fonctions de DAF par intérim jusqu'à la prochaine Conférence ministérielle de 2021 ; - d'inscrire la problématique du recrutement aux postes de DAF et DAF adjoint dans les charges du comité ad hoc de réflexion sur les réformes additionnelles en vue de sa solution définitive. 	Chargé de l'intérim DAF	- Notification de la Décision à l'EGM	-En cours d'exécution Lettre n°.....
Décision n°50/CONFESJES/B14-2020 : Candidature au poste de Secrétaire général	<p>Le Bureau,</p> <ul style="list-style-type: none"> - considérant la fin du second mandat de l'actuel Secrétaire général, pour fin août 2021 ; - considérant les dispositions statutaires relatives au profil et modalités de sélections des candidats à ce poste ; - considérant les enjeux liés à ce poste dans le contexte de réforme institutionnelle avec les cinquantièmes ; <ul style="list-style-type: none"> • rappelle les dispositions de l'article 12 à 17 du Statut du Personnel de la CONFESJES ; • demande l'ouverture du poste dès le mois d'octobre 2020 (Article 20 du Statut du Personnel). 	Chargé de l'intérim DAF	TDR et Lettre de vacance de poste à la signature du Président -Lancement officiel de l'appel à candidature	- Réalisée

<p>Décision n°51/CONFESJES/B14-2020 : Création de postes permanents au Secrétariat général</p>	<p>Concernant les ressources humaines, le Bureau prend acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part, de la nécessité de réorganiser l'équipe du Secrétariat général compte tenu de l'adoption d'un nouvel organigramme (cf. <i>infra</i>, décision n°59/CONFESJES/B14-2020) ; - d'autre part, des observations et recommandations du rapport des commissaires aux comptes (cf. <i>supra</i>, décision n°4/CONFESJES/B14-2020) soulignant la nécessité, en bonne gestion, d'affecter des agents en contrat à durée indéterminée dans des postes permanents, et l'impossibilité, au regard du droit Sénégalais, de renouveler des contrats à durée déterminée au-delà d'une durée cumulée de deux ans. <p>En conséquence, le Bureau autorise le Secrétaire général à pourvoir à trois nouveaux postes permanents mentionnés dans le nouvel organigramme - 01 Assistant Informatique et Technique, 01 Assistant en communication, 01 Responsable chargé de la planification, du suivi et évaluation des programmes – par le recrutement d'agents en contrat à durée indéterminée.</p> <p>Il prend acte des précisions apportées par le Secrétaire général pendant la réunion ministérielle selon lesquelles les trois postes sont déjà occupés depuis plusieurs années par des agents temporaires qui ont fait la preuve de</p>	<p>Chargé de l'intérim DAF</p>	<p>Exécution en attente de la fin des contrats actuels dont le 1^{er} arrive à échéance en avril 2021</p>	<p>- En cours d'exécution</p>
---	--	--------------------------------	---	-------------------------------

	<p>leur compétence et pourraient être titularisés à cette occasion, sans surcoût notable pour l'Institution.</p> <p>Le Bureau souligne que ces opérations devront, en tout état de cause, se faire dans les strictes limites du respect du principe fondamental de croissance zéro du budget de fonctionnement.</p> <p>Le Bureau prend enfin acte que le poste d'archiviste figurant dans le nouvel organigramme sera pourvu par l'actuel reprographe, agent permanent de la CONFESJES, dont les attributions sont ainsi élargies.</p>			
<p>Décision n°52/CONFESJES/B14-2020 : Création d'un Comité ad hoc de réflexion sur les réformes institutionnelles à valider à la Conférence ministérielle de 2021</p>	<p>Le Bureau,</p> <ul style="list-style-type: none"> – considérant les décisions n° 14 et 15 de la 32^{ème} Conférence ministérielle de Marrakech ; – considérant les recommandations de la nouvelle vision stratégique de la CONFESJES après le cinquantenaire ; – prenant en compte la vision de la nouvelle Secrétaire générale de la Francophonie à travers la création d'un groupe de réflexion, d'orientation et de gouvernance de la Francophonie et de groupes de travail thématiques impliquant la CONFESJES. <p>Décide de la création d'un comité ad hoc de réflexion sur les réformes institutionnelles à mener en 2021. Ce groupe sera composé par des représentants des pays membres du Bureau.</p>	<p>CT</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Informer les pays et demander la désignation d'un représentant -Tenir des réunions en vue de réfléchir sur les propositions de réformes 	<ul style="list-style-type: none"> -Courrier envoyé aux EGM par lettre n°00385 du 14 juillet 2020 - Plusieurs réunions tenues -Rapport du groupe de réflexion sur les réformes institutionnelles disponible

<p>Décision N°53/CONFJES/B14-2020 : Liquidation des régies d'avance et création d'une ligne budgétaire de souveraineté</p>	<p>Le Bureau donne accord au Secrétaire général pour procéder à la liquidation comptable des caisses d'avance qu'il n'a pas encore restituées, en produisant des attestations sur l'honneur pour le montant des dépenses pour lesquelles il n'a pu obtenir de pièces justificatives.</p> <p>Le Bureau propose la création d'une ligne budgétaire de souveraineté, attribuée au Secrétaire général, d'un montant annuel de 2 000 000 FCFA. Cette ligne a pour objet de lui permettre de payer les menues dépenses réalisées lors de ses déplacements pour lesquelles il lui est impossible d'obtenir des pièces justificatives (pourboires, etc.). Cette ligne, qui fera l'objet d'un engagement global en début d'année ou au fur et à mesure des besoins exprimés, sera imputée au budget de fonctionnement. Aux fins de liquidation comptable, le Secrétaire général transmettra, en fin d'année, à la direction administrative et financière une attestation mentionnant le montant global des dépenses de l'année et restituera, le cas échéant, le solde non utilisé.</p>	<p>DAF</p>	<p>- Les caisses d'avance du Défunt SG sont en cours de finalisation.</p> <p>Avec le Décès du défunt SG, la nécessité de la création de ligne de souveraineté n'était pas nécessaire et se fera dans le budget de fonctionnement 2021 avec la nomination probable d'un nouveau Secrétaire Général</p>	<p>Arrêté n°00174 du 30 décembre 2020.</p>
<p>Décision N°54/CONFJES/B14-2020 : Réparation à titre exceptionnel du préjudice du vol des effets du Secrétaire général à l'occasion d'une mission</p>	<p>Le Bureau prend acte de l'action intentée en justice par Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, pour vol dans un hôtel à Paris lors d'une mission en 2015.</p> <p>Il lui propose de renoncer à toute poursuite judiciaire et lui accorde, à titre exceptionnel, la réparation du préjudice matériel subi pour un montant de trois millions (3 000 000) de FCFA.</p>	<p>DAF</p>	<p>En cours d'exécution à liquider dans les prochains jours pour le solde de tout compte à la famille du défunt Secrétaire Général</p>	<p>-Arrêté n°00174 du 30 décembre 2020.</p>

	L'acte pris en application de la présente décision du Bureau s'appuiera sur une déclaration sur l'honneur du Secrétaire général. La dépense sera imputée en charge exceptionnelle de fonctionnement.			
Décision n°55/ CONFEJES/B14-2020 : Le prélèvement dans les réserves de l'institution	Le Bureau, compte tenu des engagements pris et la nécessité de concevoir et éditer le livre des 50 ans de la CONFEJES et de conduire l'audit organisationnel au Secrétariat général, autorise le Secrétaire général à faire le prélèvement dans les réserves de l'institution, à hauteur de vingt millions de Francs CFA (20 000 000) et de faire les arbitrages dans la limite de cette enveloppe et d'en informer les membres du Bureau.	DAF	- Lancement de l'appel d'offre de l'audit Prélèvement en attente d'exécution en cas de besoin dans la réalisation financière des actions relatives à la Décision	- Appel d'offres lancé - Lettre n°0684 du 28 octobre 2020. - Contrat n°00043 de décembre 2020.
Décision n°56/ CONFEJES/B14-2020 : Adhésion de la CONFEJES au Fonds de Solidarité Francophone pour la Femme	Le Bureau félicite l'Organisation Internationale de la Francophonie pour cette initiative louable en faveur des femmes de l'espace francophone. Il invite les Etats et Gouvernements membres à prendre en considération cette initiative dans le cadre des réponses aux conséquences socioéconomiques du Covid19 sur l'épanouissement des femmes et des jeunes filles au sein de notre espace. Le Bureau invite le Secrétaire général à adhérer au Fonds de solidarité Francophone pour la Femme.	DEPS		La CONFEJES a matérialisé son engagement par un appui de 10.000.000 de F CFA au Fonds de Solidarité Francophone pour la Femme
Décision n°57/ CONFEJES/B14-2020 : Actualisation de la Stratégie économique pour la Francophonie	Le Bureau : - prend acte du processus d'actualisation de la Stratégie économique pour la Francophonie ; - invite le Secrétaire général et le Bureau à accorder toute son importance à ce processus	DPJ		

	<p>qui permettra le renforcement de l'espace économique francophone, pour apporter des réponses aux questions que suscitent les défis économiques, sociaux, énergétiques et environnementaux.</p>			
<p>Décision n°58/CONFESJES/B14-2020 : Coalition francophone pour l'éducation</p>	<p>Le Bureau félicite et encourage le Secrétariat général pour sa participation à la promotion de la langue française par le truchement d'une éducation de qualité au sein de l'institutionnel francophone.</p> <p>Il l'invite, dans cette coalition francophone pour l'éducation, à porter le mandat de faire de l'EPS dans les systèmes éducatifs francophones, un levier éducatif et un moyen d'intégration sociale.</p>	<p>Chargé de l'intérim DEPS</p>		<p>La CONFESJES participe à toutes les réunions organisées en virtuel dans le cadre de la coalition Francophone pour l'Education à travers le Groupe 4 « Gouvernance opérationnelle »</p>
<p>Décision n°59/CONFESJES/B14-2020 : Actualisation de l'organigramme</p>	<p>Le Bureau adopte l'organigramme actualisé, proposé par le Secrétariat général, et le mandate à réorganiser son équipe aux fins d'une adaptation de l'organigramme et de certaines fiches de postes à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein du Secrétariat général de la CONFESJES.</p>	<p>Chargé de l'intérim DAF</p>		<p>En cours d'exécution</p>

B. Suivi des recommandations des Commissaires aux comptes

N° de la recommandation	Libellé de la décision	Structure de mise en œuvre	Mesures à prendre	Observations
<i>Recommandations en cours de mise en œuvre reconduites en 2020 :</i>				
1	Régulariser la situation des agents en activité mais sans contrat depuis début janvier 2020 ; ne plus recruter les agents contractuels au moyen de contrats de prestation et recourir systématiquement à des contrats de travail ; pour les emplois permanents figurant dans l'organigramme de la CONFJES, recruter des agents en contrat à durée indéterminée puis les titulariser à l'issue d'une période d'essai s'ils donnent satisfaction ; pour les besoins temporaires, recruter des agents en contrat à durée déterminée en respectant les limites fixées par le droit du travail (nombre de contrats avec le même employeur, durée maximale).	DAF	Poursuivre en 2020 la mise en œuvre de cette recommandation avec les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Engager le recrutement des agents contractuels dont les postes sont prévus dans l'organigramme ; - Prendre en compte cette dimension en abandonnant la formule des contrats de prestation pour les agents commis à des tâches pour une durée déterminée ; - Etablir les contrats à durée déterminée pour la durée maximale de 24 mois. - Faire une évaluation de la situation administrative du personnel dans le cadre du bilan social 2020, pour rendre compte ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats n°0016 et 00017 pour les agents en CDI - Contrats n° 000011, 00012, 00013, 00014, 00015, 00016, 00017, 00022 pour les agents en CDD
2	Poursuivre la démarche d'évaluation de l'ensemble des agents de la CONFJES (cadres internationaux et agents de recrutement local) ; adapter l'organigramme et certaines fiches de postes à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein du Secrétariat général de la CONFJES.	DAF	Poursuivre, en 2020, la mise en œuvre de cette recommandation avec les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir une évaluation à mi-parcours dans le courant 2019 ; - prévoir une évaluation de fin et de fixation des objectifs de 2020 ; - proposer un nouvel organigramme selon la nomenclature organisationnelle de l'institution souhaitée plus productive des services et des agents ; - proposer l'adaptation de certaines fiches de poste. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisée

3	Prendre toutes les mesures permettant, dès la gestion 2020, de demander des soumissions de nouvelles agences de voyages pour les comparer avec les prix de l'agence actuelle, de mettre en concurrence 2 à 3 agences pour avoir plus de visibilité sur le marché et réduire les prix des billets d'avion et d'en formaliser les résultats.	DAF	<p>Engager la mise en œuvre de cette recommandation dès 2021 : Difficultés de sa mise en œuvre en 2020 à cause de la situation sanitaire COVID</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répertorier les agences de voyage qui feront une demande pour la procédure de mise en concurrence ; - Prévoir la mise en concurrence selon les seuils suivants : <p>* Achat direct de billet (au plus 02 billets), * Demande de renseignement des prix aux agences de voyage pour un nombre supérieur à deux (02) billets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La demande de soumission de nouvelles agences se fera dès 2021 - Trois (03) agences de voyage potentielles dont deux nouvelles agences pour la mise en concurrence
4	Définir des objectifs visant à limiter le coût des missions de représentation de la CONFESJES auprès d'instances nationales ou internationales (recours à la Visioconférence pour des missions lointaines, diminution de la durée des missions ou du nombre de participants, etc.) dans un contexte financier contraint.		<p>Poursuivre la mise en œuvre de cette recommandation à une optimisation des coûts de missions par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des objectifs de la mission et du temps indispensables des agents appelés à aller en mission ; - Restriction des missions selon les nécessités strictes du résultat attendu de l'agent (TDR); - Conférences téléphoniques ; - Vidéo conférence ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisée
5	<p>Solder les caisses d'avance sans tarder après la tenue des événements, conformément au manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFESJES et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice comptable.</p> <p>Liquider, avant la fin du premier semestre 2020, l'ensemble des opérations, souvent</p>		<p>Poursuivre, en 2020, la mise en œuvre de cette recommandation avec les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le point des frais avancés au personnel et des caisses d'avance , - Interpeller les détenteurs des caisses d'avance ; - Rappeler aux détenteurs de caisse de déposer les Caisses d'avance à des échéances définies ; - Porter exceptionnellement le secours au personnel qui en a besoin pour le traitement de 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisée

	anciennes, non soldées au 31 décembre 2019.		sa caisse d'avance ; - Prendre des dispositions particulières pour demander régulièrement les caisses du SG les traiter pour permettre la liquidation.	
Recommandations nouvelles pour 2020 :				
N° de la recommandation	Libellé de la décision	Structure de mise en œuvre	Mesures à prendre	Observations
6	Compte tenu des difficultés rencontrées en 2018 et 2019 par la banque BRM auprès de laquelle la CONFEJES dispose d'un compte courant et d'un placement à terme, de 300 000 000 FCFA rechercher d'autres banques plus fiables susceptibles d'offrir des conditions financières comparables ; diversifier en tout état de cause le portefeuille de placements pour minimiser le risque.	DAF	<ul style="list-style-type: none"> - Engager la mise en œuvre de cette recommandation avec les actions suivantes : - Diriger la majeure partie des règlements des programmes sur le compte de la BRM Afin de vider le compte courant - Ouvrir le compte DAT BRM pour approvisionner - Lettre de déblocage DAT BRM - Rediriger la réception des contributions vers d'autres Banques - Constituer le Dépôt à Terme avec les contributions reçues d'autres banques 	<p>Recommandation en cours de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'effectivité des virements dirigés à la BRM jusqu'en Mars 2021 - Solde des opérations au 31 décembre 2020 négatif du compte courant BRM - Lettre n°00057 de janvier 2021 relative à la constitution d'un Dépôt à Terme dans une autre banque

	III – Bilan, Compte rendu d'exécution et tableau synoptique

Programme 1 : Gouvernance et Actions stratégiques

Bilan

Le programme 1 *Gouvernance et Actions Stratégiques* vise à accroître le rayonnement de l'organisation et à conforter les bases d'une cohérence entre les actions sectorielles entreprises avec les orientations définies par les instances ministérielles, en tenant compte des engagements résultant de l'alignement sur les principes et idéaux consacrés par la Charte de la Francophonie.

Aussi, outre la participation aux réunions de l'institutionnel francophone, la coopération, rythmée par la 37^{ème} Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) qui a enregistré, malgré les contraintes sanitaires, un excellent taux de participation avec une quarantaine de ministres et Secrétaires d'État connectés, la CONFEJES a marqué son appartenance à l'institutionnel francophone, auquel elle s'est affiliée et a également arrimé progressivement ses actions aux missions de la francophonie. La CONFEJES a exposé, sa modeste contribution à la lutte contre la pandémie, en termes de réponse aux conséquences de la COVID-19.

La CONFEJES a aussi réitéré sa satisfaction suite à l'élaboration de la nouvelle stratégie économique de la francophonie, avec sa vision qui « **place l'épanouissement de l'individu au cœur du processus du développement économique et durable** » et surtout, d'avoir fait **des jeunes** une cible prioritaire, avec pour objectif leur accès à l'emploi dans un contexte où ils représentent près de 60% de la population de l'espace francophone et jusqu'à 75 % de celle de certains Etats membres.

En termes de renforcement de la qualité, la sensibilisation sur les enjeux de la bonne gouvernance, il a été mis en place deux groupes de travail sur :

- les réformes institutionnelles de la CONFEJES ;
- les arriérés de cotisations et les décorations de la CONFEJES.

Outre les travaux de ces groupes de réflexion, nous avons la conduite de :

- l'audit organisationnel de la CONFEJES et ;
- l'élaboration du Livre du Cinquantenaire de la CONFEJES.

Dans le domaine de la Formation des Cadres, la CONFEJES, dans sa volonté de continuité de services à ses membres, a pu innover en misant sur une alternative crédible que constitue le numérique.

Après plusieurs années d'appui à la formation des cadres, la CONFEJES a fait des résultats techniques probants. En plus de la diversification et de l'amélioration de la qualité de l'offre de formation dans les INJS, la recherche se développe et le service à la communauté émerge. L'utilisation progressive de la formation à distance et la pratique de la formation qualifiante de courte durée sont des initiatives inclusives à encourager car elle démocratise l'accès à un enseignement supérieur de qualité.

La CONFEJES a également appuyé pour la publication de :

- le livre intitulé : « Tendances et mutations de la vie associative au Sénégal : vers le projet associatif nouveau » ;
- le livre sur « les étoiles du Sprint africain 1960-2016 » ;
- la thèse sur : « le Sport sénégalais : analyse sociohistorique de la diffusion de l'encadrement des pratiques 1920-2005 ».

La réunion annuelle du Bureau du Groupe de Travail CONFESJES pour la promotion de la participation des Femmes et des jeunes Filles aux activités de jeunesse, sport et loisirs (GTCL) a été organisée. L'année 2020 est également marquée par la célébration des 20 ans du GTCL, dans plusieurs EGM.

Malgré la pandémie de la COVID-19, il ressort du processus de mise en œuvre de ces actions par visioconférence ou en présentiel avec le respect strict de mesures sanitaires par les participants et aussi un ancrage renforcé à l'organisation au sein de la Francophonie.

La consolidation de ces acquis convoque le développement du numérique et de la culture de la qualité pour une meilleure appropriation des orientations par tous les acteurs à travers aussi la redynamisation des cellules nationales CONFESJES.

Compte-rendu d'exécution

Action 32 : Promotion de la coopération francophone

- **Participation à la 1^{ère} réunion du Groupe de travail sur le numérique**

Le vendredi 10 janvier 2020, le Secrétaire général de la CONFESJES, Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, a participé à la première réunion du Groupe de travail sur le numérique mis en place par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Ce Groupe de travail sur le numérique, initié le 29 octobre 2019, lors du 108^{ème} CPF à Monaco, a tenu sa première réunion au siège de l'OIF, sous la présidence de la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise MUSHIKIWOBO.

Cette première réunion a permis de ressortir : Le mandat et les modalités de fonctionnement du Groupe de travail et de jeter les bases de premiers échanges sur l'accès aux infrastructures et la connectivité dans l'espace francophone. Le groupe de travail doit particulièrement œuvrer autour de cinq (05) thématiques, à savoir :

- L'accès aux infrastructures et la connectivité ;
- Le numérique pour l'éducation ;
- La formation, l'employabilité et l'entrepreneuriat dans le numérique ;
- La langue française et le numérique ;
- La régulation du numérique.

- **Mission préparatoire à la 14^{ème} Réunion du Bureau**

Dans le cadre de la tenue de la 14^{ème} Réunion du Bureau, prévue à Conakry, en Guinée, le Secrétaire général de la CONFESJES, feu Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, accompagné de la Directrice Administratrice et Financière par intérim et de son Chef de Protocole a mené une mission préparatoire, les 10 et 11 février 2020, afin de rencontrer les autorités guinéennes pour échanger sur les aspects organisationnels de cette session ministérielle.

Ces deux jours ont permis, après une prise de contact avec les autorités des ministères en charge de la jeunesse et celles des sports, de :

- Faire un rappel aux membres de la cellule sur le fonctionnement de la CONFESJES, de ses programmes et particulièrement l'état des lieux de la situation de la Guinée ;
- Echanger sur les différentes rubriques qui constituent le cahier des charges ;
- Visiter les lieux d'hébergement des participants et de travaux de la réunion.

Après une réunion de synthèse avec les autorités et les membres de la cellule nationale, il a été procédé à la signature du cahier des charges qui démontre, encore une fois, la volonté et l'engagement de la République de Guinée à accueillir cette 14^{ème} Réunion du Bureau.

- **Participation à la table ronde des institutions Francophones avec Monsieur le Ministre des affaires étrangères du Canada**

Le 12 février 2020, dans la salle de conférence de l'IFEF, feu Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, ancien Secrétaire général de la CONFEJES, a participé aux côtés de ses pairs des institutions francophones ayant résidence à Dakar, au Sénégal, à la table ronde avec l'Honorable François Philippe Champagne, Ministre des affaires étrangères du Canada.

Feu le Secrétaire général de la CONFEJES a saisi cette opportunité pour rappeler la riche et fructueuse coopération de son Institution avec ce pays bailleur à travers :

- La mise à disposition de la CONFEJES de trois (03) Conseillers techniques en 24 ans ;
- 526 cadres africains formés dans les universités canadiennes ;
- De riches programmes dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes, de la formation des cadres sportifs et du développement des modules de formation dans les domaines du loisir et du sport pour personnes à mobilité réduite.

Feu ALI HAROUNA a surtout insisté sur la nouvelle coopération à travers un retour du Canada avec les Conseillers techniques et les bourses de formation des cadres. Il a aussi rappelé les échéances sportives internationales. Son souhait est de voir le Canada s'associer à la CONFEJES afin de soutenir ces Etats membres, qui sont des hôtes de ces grandes manifestations en termes de formations d'entraîneurs, d'arbitres et d'officiels techniques ; soutenir la CONFEJES dans la préparation des sportifs francophones pour de meilleurs résultats sportifs, gage d'une meilleure visibilité de notre espace.

- **Lancement officiel de la Quinzaine de la Francophonie à Dakar**

Le 13 mars 2020, à la maison de la culture Douda Seck, le Secrétariat général de la CONFEJES a participé à la cérémonie officielle de Lancement de la Quinzaine de la Francophonie, qui ouvrirait également la célébration des 50 ans de l'OIF sous le thème "La Francophonie de l'avenir ».

Cette rencontre a été organisée par le Groupe des Amis de la Francophonie de Dakar (Sénégal) qui regroupe toutes les représentations diplomatiques francophones et les institutions de la Francophonie dont le siège est à Dakar. Elle a été présidée par la Représentante personnelle du Chef de l'Etat auprès de la Francophonie, Madame Penda MBOW, l'Ambassadeur de Tunisie, Président du Groupe des Amis de la Francophonie S.E.M Mehdi FERCHICHI, et le Directeur de la Francophonie représentant Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Monsieur Magueye TOURE.

Ce grand rendez-vous a vu la participation, outre celle de la CONFEJES, de la CONFEMEN, de l'AUF, de l'IFEF, des différentes missions diplomatiques, des établissements scolaires ainsi que des jeunes Francophones.

Point marquant de cette célébration, une prestation artistique a été faite par le Groupe « Espoir de la Banlieue » qui a magnifié les différentes institutions de la francophonie : la CONFEJES, la CONFEMEN, la COING à travers leurs différentes missions et leur participation à la célébration de l'anniversaire des 50 ans de la Francophonie. À noter que les activités se tiendront du 3 mars au 31 décembre 2020.

- **14^{ème} Réunion du Bureau en visioconférence**

En ces temps difficiles de préoccupation sanitaire mondiale, la CONFEJES, déterminée à assurer la continuité de ses programmes, a organisé sa 14^{ème} Réunion du Bureau, tenue les 22, 23 et 25 juin 2020, en visioconférence.

Outre la participation des 13 pays membres du Bureau, (Maroc, Burkina Faso, Bénin, Seychelles, Canada/Nouveau-Brunswick, Guinée, Canada/Québec, Tunisie, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Gabon, Madagascar, Tchad), cette réunion du Bureau a enregistré la présence de plusieurs partenaires : l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la CONFEMEN, la COING, l'AIMF et le Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF).

A l'issue des travaux, le Bureau a adopté le Relevé comportant plusieurs décisions entre autres l'approbation des rapports d'activités 2019, des projets de programmes et de budget 2020, et le quitus au Secrétaire général au titre de sa gestion de 2018 et 2019.

- **Participation à la 161^{ème} édition de la Commission de Coopération et de Programmation (CCP)**

Le lundi 29 juin 2020, s'est déroulée la 161^{ème} Réunion de la CCP en visio-conférence. Pour cette édition historique dédiée à la CONFEJES, l'audience était très relevée. Présidée par Madame l'Administratrice, cette réunion, qui a vu la participation de tous les acteurs de la charte de la francophonie, a enregistré plusieurs participants parmi lesquels : le représentant du Ministère des Affaires étrangères de France, la présidente de la COING, le Secrétaire général de la CONFEMEN, le représentant de la Fédération de la Wallonie-Bruxelles, le représentant du ministère des sports de France.

Feu le Secrétaire général, dans son intervention, avait fait le bilan des actions de la CONFEJES. Il a rappelé la vieille tradition de coopération entre la CONFEJES et l'OIF, depuis l'ACCT jusqu' à nos jours. Il est revenu sur la célébration du cinquantenaire de la CONFEJES, à Dakar, au Sénégal, en décembre 2019, avec plusieurs réalisations concrètes en faveur des jeunes et des sportifs de la sphère francophone. Il a interpellé l'assistance sur la prise en compte de l'Institution, dans le cadre de l'éducation et de la formation en général, par le truchement de l'EPS qui est une discipline à part entière de nos systèmes éducatifs et du programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ).

Il a également abordé l'exemple de la coopération avec la CONFEMEN qui a abouti à la production d'un document de référence consensuel sur la relance de l'éducation physique et sportive dans nos Etats. Feu ALI HAROUNA a terminé son allocution par un plaidoyer appuyé en faveur de la spécialité avérée de son Institution en matière de jeunesse, des sports et des loisirs dans l'espace francophone. Son vœu le plus ardent est la responsabilisation sincère et complète de la CONFEJES dans ces domaines par l'OIF.

- **Participation à la 5^{ème} Réunion du Groupe de Travail Langue française**

Feu le Secrétaire général de la CONFESJES a participé à la 5^{ème} Réunion du Groupe de Travail Langue française, tenue en visioconférence, le 1^{er} juillet 2020.

Dans son intervention, Feu le Secrétaire général a félicité la Secrétaire générale de la Francophonie pour cette initiative qui constitue une préoccupation chez les jeunes et l'importance que ces derniers pourraient placer en ce groupe de travail pour apporter des solutions. Feu ALI HAROUNA n'a pas manqué de rappeler tout l'effort que le groupe de travail doit mener pour donner toute la place du français aux Jeux Olympiques selon la charte olympique qui fait de lui la langue officielle desdits Jeux.

- **Participation à la réunion du Comité d'experts du Groupe de travail sur le numérique**

Le jeudi 02 juillet, Feu le Secrétaire général de la CONFESJES a participé, par visioconférence, à la réunion du Comité d'experts du Groupe de travail sur le numérique, sur le thème « régulation, réglementation et gouvernance ».

La contribution de la CONFESJES, transmise sous forme de suggestions, porte sur les éléments suivants :

- Dans le cadre de la gouvernance : la création d'une synergie et d'une complémentarité, avec l'implication des ministères chargés de la Jeunesse, dans les actions relatives au numérique.
- Concernant la régulation et la réglementation :
 - ✓ eu égard aux efforts déployés et aux nombreuses expériences : l'organisation des concertations nécessaires pour une synergie et un partage des bonnes pratiques dans l'espace francophone au profit des jeunes (en matière de cyber sécurité, de cybercriminalité et de bonne utilisation des réseaux sociaux) ;
 - ✓ la formalisation et la réglementation des enseignements à distance, en prenant en compte les Instituts de formation des cadres de la Jeunesse et des sports.

- **Participation à la 87^{ème} Réunion du Conseil de coopération**

Le mardi 07 juillet, feu le Secrétaire général de la CONFESJES, a participé par visioconférence, à la réunion du Conseil de coopération présidée par Madame la Secrétaire générale de la francophonie, Louise MUSHIKIWABO, en présence des représentants des autres institutions de la francophonie.

L'ordre du jour était orienté autour de la création d'une Coalition francophone pour l'éducation, une initiative portée par Madame la Secrétaire générale lors de la 3^e réunion du Groupe de travail Langue Française du 02 mars 2020, avec comme objectif principal de fédérer les différents acteurs de la Francophonie.

Feu le Secrétaire général, qui a suivi avec beaucoup d'attention les différentes interventions et conclusions, a salué l'idée lors de sa prise de parole et marqué son adhésion à cette initiative qui, pour lui, sonne comme une reconnaissance explicite du rôle primordial du Sport et de l'éducation physique dans l'action éducative, mais aussi, un vecteur potentiel de la revalorisation et du repositionnement impérieux et urgent de la langue française dans le concept des nations. Il a tenu à préciser que cette coalition est une véritable opportunité et elle s'inscrit dans une véritable dynamique de solidarité et de partenariat.

- **Participation à la 4^{ème} réunion du Groupe de travail sur le numérique**

Le jeudi 10 septembre 2020, le Secrétariat général de la CONFEJES a participé, par visioconférence, à la réunion du Comité d'experts du Groupe de travail sur le numérique, présidée par la Secrétaire générale de la francophonie, Madame Louise MUSHIKIWOBO.

La CONFEJES y a participé à travers le Conseiller Technique, Monsieur Maïssa DIAO, le Directeur des Programmes Jeunesse Monsieur Modibo TRAORE, membre du groupe de travail et la Directrice Administrative et Financière par intérim, chargée de la continuité du Service, suite au décès du Secrétaire général, qui a adressé au nom de l'institution, des mots de reconnaissance à toute la famille francophone et singulièrement à Madame la Secrétaire générale, pour le soutien et le réconfort en ces moments difficiles.

La CONFEJES a proposé dans le cadre de l'amélioration du document, concernant ***l'Axe stratégique 7 : Développer la notoriété et le rayonnement de la Francophonie dans le champ du numérique et de l'innovation inclusive au service de l'humain d'ajouter les sportifs, parmi les cibles prioritaires.***

Cette particularité se traduit par la spécificité du sport en tant qu'activité de valorisation du jeune, de l'homme dans toute sa dimension, de son engouement à travers les jeux de la Francophonie, qui contribuent au rayonnement de la Francophonie. L'utilisation du numérique et de l'innovation dans le sport est essentiel pour le développement de la pratique et des disciplines. Un document sera soumis à cet effet au Comité.

- **Réunion du Bureau extraordinaire de la CONFEJES, en visioconférence, consécutive à la vacance du poste de Secrétaire général**

Une réunion du bureau extraordinaire de la CONFEJES s'est tenue le mardi 15 septembre 2020, sous la conduite du Président en exercice, Monsieur Othman EL FARDOUS, ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Porte-Parole du Gouvernement du Maroc, avec la présence des ministres et représentants des pays membres du Bureau : Maroc, Burkina Faso, Guinée, Bénin, Gabon, Tchad, Seychelles, Tunisie, France, Québec, Canada Nouveau Brunswick, Fédération Wallonie-Bruxelles et du personnel du Secrétariat général.

Les travaux de cette session ont porté sur la désignation d'un cadre technique intérimaire pour assurer la continuité des services de l'Institution, suite au décès de Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, survenu le 03 août 2020, à Dakar.

À l'issue des échanges, **le bureau a désigné Monsieur Modibo TRAORE, actuel Directeur des programmes Jeunesse de la CONFEJES, pour assurer l'intérim du Secrétaire général. Monsieur Modibo TRAORE** aura, entre autres missions, à conduire la programmation en cours, le processus de réforme des textes statutaires de la CONFEJES et l'appel à candidature au poste de Secrétaire général, jusqu'à la tenue de la prochaine conférence ministérielle de la CONFEJES, prévue en mars prochain au Burkina Faso.

- **Participation à la Grande Audition sur l'actualisation de la stratégie économique de la Francophonie**

Dans le cadre de l'actualisation de la prochaine stratégie économique pour la Francophonie « 2021-2025 », l'OIF, à travers la Commission économique, a organisé du 28 au 30 septembre 2020, en

visioconférence, une Grande Audition, avec pour objectif, de mobiliser et consulter le plus grand nombre des parties prenantes de l'espace francophone.

La CONFEJES, représentée à cette rencontre par le Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général, dans sa prise de parole, a salué l'initiative et centré son intervention sur trois aspects des domaines d'intervention de l'institution à savoir :

- la revalorisation et l'adaptation de la formation des cadres aux thématiques nouvelles dans le domaine de la jeunesse et des sports ;
- le renforcement des actions de promotion socio-économique des jeunes ;
- le renforcement du redimensionnement de la perception du sport dans les Etats et Gouvernements membres comme activités de déplacement, créatrices d'emplois et génératrices de revenus.

Action 33 : Développement des capacités et accompagnement des cellules nationales CONFEJES

- **Session de renforcement des capacités des cellules**

Une session de renforcement des capacités des cellules nationales était prévue au bénéfice des Etats et gouvernements ne participant pas activement aux activités de la CONFEJES ou ayant subi des changements au niveau des points focaux.

Il s'agit des pays suivants : **Bulgarie, Burundi, Cambodge, Cap Vert, Comores, Egypte, Grèce, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Haïti, Liban, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Vietnam.**

Les objectifs étaient de donner des informations utiles aux participants sur la CONFEJES et son fonctionnement, d'exposer sur les différents programmes et les dispositifs d'intervention (Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ), Appui Promotion Elite Jeunes (APEJ) et le Groupe de Travail Consultatif Féminin sur les activités de Jeunesse, Sport et Loisir (GTCF)) et présenter le vade-mecum de la Cellule Nationale CONFEJES (CNC).

Malgré les lettres de rappel, la session n'a pu se tenir car aucun pays de l'Europe de l'Est pour qui la session est destinée n'a confirmé sa participation. Une autre programmation est prévue courant 2021 suite à la visite de travail du Consul de la Roumanie au siège de l'Institution.

- **Evaluation à mi-parcours de la programmation quadriennale**

Le Secrétariat général de la CONFEJES a subi les effets de la crise sanitaire, auxquels s'ajoute le décès brutal de son Secrétaire général en août 2020.

Ces deux situations ont entraîné un retard dans la mise en œuvre des activités de la programmation 2020. Par conséquent, le dernier trimestre a été consacré entièrement à l'exécution des projets, rendant difficile **l'évaluation à mi-parcours de la programmation quadriennale.**

Cependant, le Secrétariat général se donne le devoir de soumettre ledit document aux Etats et gouvernements membres d'ici à la fin du premier semestre 2021.

Action 34 : Développement du partenariat

- **Rencontre CONFESJES- CONFEMEN-ICESCO**

Le vendredi 14 février 2020, au siège de la CONFESJES, une rencontre a eu lieu entre CONFESJES, la CONFEMEN et l'ICESCO, pour une convention de partenariat.

Au vu des missions qui lient les trois institutions, il était question, pendant cette rencontre pour les deux Secrétaires généraux CONFESJES et CONFEMEN et l'équipe de l'ICESCO, d'évoquer les axes possibles de coopérations futurs, parmi lesquels :

- La jeunesse : construire le capital humain, consolider la promotion de l'entrepreneuriat, représenter des vecteurs solides de paix et de cohésion sociale ;
- Le Sport : promouvoir les valeurs du sport et le vivre ensemble ;
- L'équité genre et l'intelligence artificielle ;
- L'éducation des femmes et des filles et leur autonomisation ;
- La promotion de la dimension inclusive de l'éducation ;
- La mise en place d'un observatoire sur transformations sociales ...

Au sortir de cette rencontre stratégique et fructueuse, des liens ont été noués et la signature de la convention de partenariat officielle était prévue en marge de la célébration du cinquantenaire de l'OIF, au Niger.

Action 11 : Révision et mise en œuvre de la stratégie de communication de la CONFESJES

- **Groupe de travail sur le recouvrement des cotisations et les décorations de l'Ordre International**

La première réunion, sur le recouvrement des cotisations et les décorations de l'Ordre International, s'est déroulée en virtuel le 04 novembre 2020. Dirigée par le Directeur des programmes Jeunesse assurant l'intérim du Secrétariat général, elle a regroupé l'équipe de la CONFESJES et les représentants des pays membres suivants : Burkina Faso, Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), France, Gabon, Maroc, Québec, Seychelles et Tunisie.

A l'issue de cette 1^{ère} réunion, les participants se sont accordés sur la nécessité de cette rencontre et les propositions idoines afin, d'une part, d'amener un grand nombre de pays à participer aux actions de l'institution et de redonner, d'autre part, toute sa confiance à la CONFESJES.

A cet effet, devront être analysées, les différentes situations qui amènent les Etats et gouvernements membres à ne pas honorer leurs engagements.

La CONFESJES, pour la suite des travaux du groupe, devra proposer une démarche et apporter une proposition quant au texte relatif aux décorations, pour lequel plusieurs contributions ont été faites.

- **Réunions du groupe de travail sur les réformes institutionnelles**

Le mercredi 14 octobre 2020, le Secrétariat général de la CONFESJES a organisé, en virtuel, la première réunion du groupe de travail sur les réformes institutionnelles. En conformité avec les décisions de la 37^{ème} Conférence ministérielle de Marrakech, tenue du 14 au 16 mars 2019 et la 14^{ème} Réunion du Bureau en visioconférence, les 22, 23 et 25 juin 2020, il a été retenu la nécessité de procéder à des réformes institutionnelles de la CONFESJES pour conformer ses missions à l'ère du temps après cinquante (50) ans d'existence, et procéder aux adaptations indispensables pour la rendre plus performante. Cette session a connu la participation du Chargé de l'intérim du Secrétariat général, Monsieur Modibo TRAORE, assurant la présidence, et les représentants des pays membres du groupe

de travail à savoir : Bénin, Canada Québec, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Gabon, Guinée, Maroc, Seychelles, Tchad et Tunisie.

Au terme de cette première rencontre du comité de réflexion sur les réformes institutionnelles de la CONFEJES, il a été retenu la finalisation des termes de référence du groupe de travail sur les réformes institutionnelles avec l'envoi et l'intégration des observations de :

- s'accorder sur un planning des rencontres du groupe de travail ;
- prendre en compte les résultats de l'audit organisationnel de la CONFEJES ;
- prendre également en compte les conclusions des travaux du groupe de travail sur les arriérés de cotisations et les décorations dans l'Ordre International de la CONFEJES.

A l'issue de plusieurs rencontres, des propositions de réformes ont été faites et seront soumises pour adoption à la 38^{ème} Conférence ministérielle.

Action 36 : Mise en réseau des instituts, formation à distance et développement de partenariats

- **3^{ème} session virtuelle de formation sur le portail francophone des Instituts Nationaux de Jeunesse et des Sport (INJS).**

Du 9 au 11 novembre 2020, la CONFEJES a organisé la 3^{ème} session de formation sur le portail francophone des INJS. Ce portail est une plateforme qui permet de favoriser l'accès aux notices bibliographiques des collections et aux fonds numérisés pour tous les publics (que ce soit les chercheurs, les étudiants, les scolaires ou les amateurs) en quête de documents sur la jeunesse et les sports en francophonie.

Dans son discours d'ouverture, le Conseiller Technique Maïssa DIAO, représentant le Directeur des programmes jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général, a saisi cette occasion pour interpeller les participants sur les attentes de la CONFEJES vis-à-vis des Institutions sur ledit portail.

Pendant trois (03) jours, les participants de sept (07) pays (Burkina Faso, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, République Démocratique du Congo, Sénégal et Togo) ont pu suivre le contenu de la formation, déroulé par des experts.

- **Réunion d'évaluation du portail francophone**

Outre la formation, une réunion d'évaluation a été organisée, le vendredi 13 novembre, afin de faire un état des lieux de la plateforme avec tous les participants présents aux différentes sessions. Cette rencontre a permis de recueillir les avis et difficultés des différents instituts, d'établir des pistes de réflexion quant à l'avenir du portail francophone et de faire des recommandations portant, entre autres, sur :

- la pérennisation du suivi après la formation et l'organisation des sessions en présentiel ;
- la signature des conventions de partenariat avec d'autres bibliothèques francophones afin de permettre à celles des instituts d'avoir accès à plus de ressources externes ;
- l'organisation des visioconférences à la demande des instituts pour l'orientation des acteurs en temps réel.

Le Directeur des programmes jeunesse chargé de l'intérim du Secrétariat général, Monsieur Modibo TRAORE, dans son discours de clôture a pris acte des recommandations des participants tout en réitérant ses félicitations pour le travail abattu jusqu'ici.

- **3^{ème} Rencontre Internationale des Dirigeants d'Entreprises et des Patronats de l'Espace CAMES (RIDEPEC).**

Sur invitation du CAMES, le Secrétaire général de la CONFEJES, feu Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, avait participé du 17 au 18 février 2020, à l'Université Senghor d'Alexandrie, à la 3^{ème} RIDEPEC. Pendant deux (02) jours, cette conférence a réuni des étudiants, des chercheurs, des enseignants, des partenaires, des experts, des dirigeants d'Entreprises et Patronats autour du thème : *Responsabilité sociale des entreprises et des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche dans l'espace CAMES : quel cadre commun d'initiatives et d'actions, pour contribuer au développement durable de nos Etats, en matière d'emploi et de création de richesses.* Cette rencontre a permis à la CONFEJES et l'Université Senghor de redynamiser leur partenariat et de réaffirmer leur volonté de continuer la collaboration sur les actions qui sont en cours (formation des coordonnateurs, participation aux rencontres organisées par la CONFEJES, etc.) et de l'élargir à de nouveaux thèmes en lien avec les orientations stratégiques de la CONFEJES et les nouvelles orientations de l'OIF. Elles ont décidé d'agir ensemble et d'associer souvent la CONFEMEN et l'AIMF.

Le Secrétaire général, dans son intervention, avait affirmé toute sa volonté à faire un échange d'expérience et ainsi co-construire des perspectives avec les universitaires, les Dirigeants d'Entreprises et Patronats.

Une rencontre de travail entre la CONFEJES et le CAMES a permis également la redynamisation de la convention de partenariat et de stabiliser une programmation commune 2020-2022.

Action 37 : Renforcement de la CCPFC et valorisation de ses recommandations

- **Réunion annuelle de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres (CCPFC)**

La session annuelle 2020 de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres (CCPFC) s'est tenue du 21 au 23 octobre 2020 par visioconférence. Y ont pris part, des Directeurs Généraux, des Directeurs, Directeurs d'Etude, Responsables de la formation et de la Recherche ou leurs représentants, des partenaires et des membres de l'équipe du Secrétariat général de la CONFEJES, sous la coordination du Directeur des Programmes Jeunesse chargé de l'intérim du Secrétariat général, Monsieur Modibo TRAORE. L'objectif général de cette rencontre était de consolider la dynamique d'universitarisation des programmes des Instituts dans le cadre de la réforme LMD.

Action 39 : Appui à la formation des cadres

- **Création et animation d'une plateforme de formation à distance/e-learning**

Dans le domaine de la formation des cadres, la CONFEJES a opté pour la création de la plateforme de formations et de réunions à distance afin de garantir la continuité des activités dans le cadre de la crise sanitaire.

Cette plateforme de formation à distance est dénommée « e-confejes ». Elle nous offre un accès complet aux ressources d'apprentissage, une mise à disposition des contenus pédagogiques, un suivi-évaluation des formations et une couverture plus grande de notre cible. Elle permet d'assurer la continuité des activités, maintenir quotidiennement un lien avec les personnes engagées dans une formation, éviter les ruptures et faciliter les échanges à distance pour répondre au mieux aux défis présents.

Elle a servi à l'Institution d'organiser sept (07) réunions :

- Réunions du groupe de travail sur les réformes institutionnelles
- Réunion annuelle du Bureau du GTCF
- Dialogue de gestion entre la France et la CONFEJES
- Réunion d'évaluation du portail francophone
- Réunions du groupe de travail sur le recouvrement des cotisations et les décorations de l'Ordre International
- Séminaire d'échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires de Fonds nationaux (Financement hors budget de l'Etat)
- Réunion annuelle de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres (CCPFC)

Cinq (5) formations ont également été dispensées :

- Renforcement des capacités des cellules nationales
- Formation de niveau 1 (Entraîneurs et Officiels techniques) et Restitution
- Formation au portail francophone de ressources des INJS
- Session de sensibilisation sur la cybersécurité et la cybercriminalité au profit des jeunes
- Renforcement des capacités des coordonnateurs APEJ

- **Appui à l'édition de quelques ouvrages**

- ✓ Le livre intitulé : « Tendances et mutations de la vie associative au Sénégal : vers le projet associatif nouveau » de Moussé Dior DIOP, qui est préfacé à titre posthume, au nom de feu Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES, traduit la conviction de l'auteur que la vie associative constitue un espace, par excellence, de libération des énergies individuelles et collectives au profit du développement économique et social.
- ✓ Le livre sur « les étoiles du Sprint africain 1960-2016 » d'Anthony KOFFI retrace l'histoire de l'Athlétisme, en général ; mais surtout africain en particulier, sur une période de plus de 50 ans qui présente l'ensemble des résultats des africaines aux jeux olympiques et/ou dans les championnats des différents meetings africains ou mondiaux. Ce manuscrit propose des pistes de solutions et fait également un plaidoyer pour la mise en place d'une véritable politique de sport en Afrique.
- ✓ La thèse de feu Abdoul Wahid KANE, sur : « le Sport sénégalais : analyse sociohistorique de la diffusion de l'encadrement des pratiques 1920-2005 » dont le draft zéro a été remis à feu Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES, le 24 janvier 2020, est un ouvrage francophone également pour la cause de l'histoire des activités physiques et sportives de l'espace francophone.

Action 40 : Promotion de l'Egalité Femme – Homme en Jeunesse, Sport et Loisirs

- **Réunion du Bureau du Groupe de travail pour la participation des femmes aux activités de Jeunesse et de Sports de la CONFEJES (GTCF)**

Pour la première fois, la réunion annuelle du Bureau du Groupe de Travail pour la Promotion et la Participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et sport de la CONFEJES (GTCF), s'est tenue par visioconférence. Cette activité organisée les 24 et 25 novembre 2020, a réuni la Coordinatrice et la Vice-coordinatrice internationale, ainsi que les coordinatrices régionales représentant les Zones A (Amérique et Europe), B (Afrique de l'Ouest), C (Afrique centrale et Grands lacs), D (Afrique du Nord, Méditerranée, Europe centrale) et E (Océan Indien, Asie et Caraïbes), en

provenance des Etats et Gouvernements membres suivants : Burkina Faso, Cameroun, Congo, Fédération Wallonie-Bruxelles, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Sénégal et Tunisie.

Le Bureau a noté les efforts des déléguées nationales GTCF dans leur plaidoyer pour augmenter la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et sport. Il a aussi appelé les EGM à accorder plus de soutien aux déléguées, d'assurer le plein succès des activités qu'elles organisent.

- **Célébration des vingt ans du GTCF**

La 14^{ème} Bureau de la CONFEJES, par sa Décision N° 21, a invité les EGM à organiser des activités nationales pour célébrer les vingt (20) ans du GTCF. Pour rappel, ce groupe de travail, qui œuvre pour la promotion des femmes dans les activités de jeunesse, sports et loisirs, a été mis en place par la Décision N° 33/CONFEJES/B4/2000 du 12 mars 2000 afin d'activer la participation à la réalisation de l'objectif d'équité entre les genres, qui constitue l'axe transversal de la programmation actuelle de la CONFEJES.

Treize (13) pays ont organisé des activités pour mettre en avant les avancées du GTCF, en décembre 2020 et janvier 2021 : le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, Madagascar, le Mali, le Maroc, Maurice, la Mauritanie, le Niger, la République du Congo, le Sénégal et le Togo.

Tableau synoptique des actions 2020 du Programme I

Actions	Activités	Lieu	Période	Pays Institutions Participants
Action 32 : Promotion de la coopération francophone	Participation à la 1^{ère} réunion du Groupe de travail sur le numérique	Paris, France	10 janvier	
	Mission préparatoire à la 14^{ème} Réunion du Bureau	Conakry, Guinée	10 et 11 février	
	Participation à la table ronde des institutions Francophones avec Monsieur le Ministre des affaires étrangères du Canada	Dakar, Sénégal	12 février	IFEF, AUF, CONFEMEN, CONFEJES, Ministre des affaires étrangères du Canada, Ambassadrice du Canada en France et représentante personnelle de Monsieur le Premier Ministre du Canada.
	Lancement officiel de la Quinzaine de la Francophonie	Dakar, Sénégal	13 mars	IFEF, AUF, CONFEMEN, CONFEJES
	14^{ème} Réunion du Bureau en visioconférence	Visioconférence	22, 23, et 25 juin	Maroc, Burkina Faso, Bénin, Seychelles, Canada/Nouveau-Brunswick, Guinée,

				Canada/Québec, Tunisie, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Gabon, Madagascar, Tchad, France, Canada/Québec
	Participation à la 161^{ème} édition de la Commission de Coopération et de Programmation (CCP)	Visioconférence	29 juin	Le représentant du Ministère des Affaires étrangères de France, la présidente de la COING, le Secrétaire général de la CONFEMEN, le représentant de la Fédération de la Wallonie-Bruxelles, le représentant du Ministère des sports de France
	Participation à la 5^{ème} Réunion du Groupe de Travail Langue française	Visioconférence	1 ^{er} juillet	
	Participation à la réunion du Comité d'experts du Groupe de travail sur le numérique	Visioconférence	02 juillet	
	Participation à la 87^{ème} Réunion du Conseil de coopération	Visioconférence	07 juillet	OIF, IFEF, AUF, CONFEMEN, CONFEJES
	Participation à la 4^{ème} réunion du Groupe de travail sur le numérique	Visioconférence	10 septembre	
	Réunion du Bureau extraordinaire de la CONFEJES, en visioconférence, consécutive à la vacance du poste de Secrétaire général	Visioconférence	15 septembre	Président en exercice, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Porte-Parole du Gouvernement du Maroc, Ministres et représentants des pays membres du Bureau (Burkina Faso, Guinée, Bénin, Gabon, Tchad, Seychelles, Tunisie, France, Québec, Canada Nouveau Brunswick,

				Fédération Wallonie-Bruxelles) et du personnel cadre du Secrétariat général
	Participation à la Grande Audition sur l'actualisation de la stratégie économique de la Francophonie	Visioconférence	28 au 30 septembre	
Action 33 : Développement des capacités et accompagnement des cellules nationales CONFEJES	Session de renforcement des capacités des cellules nationales pays de l'Europe de l'Est et de l'Asie	Visioconférence	12-14 janvier	Bulgarie, Burundi, Cambodge, Cap Vert, Comores, Egypte, Grèce, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Haïti, Liban, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Vietnam.
Action 34 : Développement du partenariat	Rencontre CONFEJES-CONFEMEN-ICESCO	Dakar, Sénégal	14 février	CONFEJES CONFEMEN ICESCO
Action 11 : Définition et mise en œuvre d'une stratégie de communication	Réunion du groupe de travail sur le recouvrement des cotisations et les décorations de l'Ordre International	Visioconférence	05 novembre	Burkina Faso, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Gabon, Maroc, Québec, Seychelles et Tunisie.
	1^{ère} réunion du groupe de travail sur les réformes institutionnelles	Visioconférence	14 octobre	Bénin, Canada Québec, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Gabon, Guinée, Maroc, Seychelles, Tchad et Tunisie
Action 36 : Mise en réseau des instituts, formation à distance	3^{ème} session de formation sur le portail francophone des Instituts Nationaux de Jeunesse et des Sport (INJS).	Visioconférence	Du 9 au 11 novembre	Gabon, Sénégal, Togo, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Centrafrique, Guinée Bissau et République Démocratique du Congo
	Réunion d'évaluation du portail francophone	Visioconférence	13 novembre	Gabon, Sénégal, Togo, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Centrafrique, Guinée Bissau et

et développement de partenariats				République Démocratique du Congo
	3^{ème} Rencontre Internationale des Dirigeants d'Entreprises et des Patronats de l'espace CAMES (RIDEPEC).	Egypte	17 au 18 février	
Action 37 : Renforcement de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres (CCPFC) et valorisation de ses recommandations	Réunion annuelle de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres (CCPFC)	Visioconférence	21 au 23 octobre	Directeurs Généraux, Directeurs d'Etude, Responsables de la formation et de la Recherche ou leurs représentants, partenaires et membres de l'équipe du Secrétariat général de la CONFEJES
Action 39 : Appui à la formation des cadres	Séance de travail avec l'INSEPS de Dakar	Dakar, Sénégal	24 janvier	Mountaga Diop, Directeur de l'INSEPS de Dakar, Dr Mouhamed dit Momar Talla NDONGO, chef de division du sport de l'UCAD, Inspecteur Ousmane DIAO, membre de la commission nationale technique de la fédération sénégalaise d'athlétisme, Monsieur Issa SY.
Action 40 : Promotion de l'Egalité Femme – Homme en Jeunesse, Sport et Loisirs	Réunion du Bureau du Groupe de travail pour la participation des femmes aux activités de Jeunesse et de Sports de la CONFEJES (GTCF)	Visioconférence	24 et 25 novembre	Burkina Faso, Cameroun, Congo, Fédération Wallonie-Bruxelles, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Sénégal et Tunisie.
	Célébration des vingt ans du GTCF			Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, République du Congo, Sénégal et Togo.

A. Programme 2 : Jeunesse

Bilan

Dans le cadre des efforts de la CONFEJES pour le développement de la jeunesse francophone, la Direction des Programmes Jeunesse (DPJ) a organisé des activités articulées autour de deux (2) composantes :

- **Composante 1 :** Amélioration des mécanismes, stratégies et dispositifs nationaux d'insertion sociale et économique des jeunes ;
- **Composante 2 :** Renforcement des capacités des EGM en matière de promotion de la citoyenneté, de droits humains et des valeurs de la Francophonie.

Le bilan de la programmation révisée de l'année 2020, de la Direction des Programmes Jeunesse, présente un taux de réalisation de 99% des actions programmées.

Une (1) action programmée, n'a été réalisée. Elle est prévue courant deuxième trimestre de l'année 2021, suite à la demande du pays bénéficiaire. Il s'agit de la **formation en entrepreneuriat (ballons, filets et maillots), de l'action 15**, prévue en Guinée. Elle a cependant connu un début de réalisation. Comme prévu dans la programmation révisée, plusieurs actions ont été menées en virtuel. L'utilisation de la plateforme de formation E-CONFEJES a permis d'atteindre des résultats probants.

Le présent tableau est un récapitulatif des actions 2020.

N°	Composante	Nombre d'actions programmées	Nombre d'activités réalisées	Nombre d'activités non programmées menées ou auxquelles la CONFEJES a participé
1	Amélioration des mécanismes, stratégies et dispositifs nationaux d'insertion sociale et économique des jeunes	3	10	3
2	Renforcement des capacités des EGM en matière de promotion de la citoyenneté, de droits humains et des valeurs de la Francophonie	3	3	1
	TOTAL	6	13	4

Malgré les efforts déployés, des difficultés demeurent :

1. le retard ou le manque de réponses aux correspondances du Secrétariat Général ;
2. le non-respect des profils des participants dans la mise en œuvre des actions par certains États et gouvernements membres nonobstant les différents rappels, malgré une légère amélioration ;
3. le retard dans le paiement par les États et gouvernements membres des contributions au PPEJ.

Action 1 : Appui à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques de jeunesse des EGM

• Consultation des jeunes francophones

A l'initiative de la CONFESJES et avec l'appui de l'OIF, un webinaire sur la Consultation des jeunes francophones s'est tenu le 15 juillet 2020, avec les présidents des Conseils Nationaux de Jeunesse, sous la modération de Monsieur Bouramah Ali HAROUNA, Secrétaire général de la CONFESJES. Cette rencontre virtuelle, organisée dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'OIF, a connu la participation de plus de 25 présidents de Conseils Nationaux de la Jeunesse des pays francophones (Benin, Burkina Faso, Cameroun, Canada Québec, Centrafrique, Congo, Djibouti, Egypte, Guinée, Haïti, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, RDC, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Gabon, Madagascar). Plusieurs autres jeunes invités ainsi que les Directeurs généraux/nationaux de la Jeunesse, des coordonnateurs du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ), des jeunes entrepreneurs et des membres du Groupe de Travail Consultatif pour la participation des Femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sports (GTCSF) des Etats et gouvernements membres de la CONFESJES, ont écouté les différentes préoccupations et les propositions des jeunes responsables des faîtières de la jeunesse de leurs pays respectifs.

Les interventions ont porté sur plusieurs thématiques, comme l'entrepreneuriat, l'emploi, le chômage des jeunes, le numérique et l'innovation, la connectivité, l'autonomisation des jeunes, la mobilité et l'immigration des jeunes, la démocratie, la citoyenneté, l'éducation et la formation, la représentation des jeunes aux instances de décision, la paix, la sécurité, la langue, etc.

Des préoccupations ont porté sur : l'utilité et l'implication de la diaspora aux programmes de la CONFESJES, la participation des jeunes aux activités de la CONFESJES et de la Francophonie et la nécessité de maintenir le contact entre les Présidents des CNJ avec comme proposition forte la mise en place d'un organe fédérateur des jeunes francophones.

• Journée africaine de la Jeunesse

Le 03 novembre, la CONFESJES a célébré la Journée africaine de la Jeunesse (JAJ), en organisant une visioconférence avec les présidents des Conseils nationaux de la Jeunesse (CNJ) des pays africains membres de la Francophonie sur le thème : « Les voix des jeunes, action et engagement : bâtir une Afrique meilleure ».

Les présidents des CNJ du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, de la Guinée, de la Guinée Bissau, d'Haïti, du Mali, de la Mauritanie, de la République du Congo, du Sénégal, et du Togo ont centré leurs interventions sur les points suivants :

- Comment faire entendre les voix des jeunes africains ?
- Quels engagements et actions les jeunes africains devront-ils entreprendre pour une Afrique meilleure ?
- Quel rôle devrait jouer la CONFESJES pour sa matérialisation ?

Les recommandations issues de leurs riches discussions étaient, entre autres :

- revoir le statut de certains CNJ et les rendre apolitiques ;
- faire le point et l'évaluation des différents engagements de l'Union africaine pour la jeunesse ;
- mettre les jeunes au centre de toutes les préoccupations et actions de développement ;
- promouvoir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les CNJ d'Afrique membres de la francophonie ;

- susciter, dans les Etats et gouvernements membres, la mise en œuvre de quota pour les jeunes au niveau des instances et institutions électives ;
- contribuer au renforcement de l'Union Panafricaine de la Jeunesse (UPJ).

ACTION 4 : Formation, financement et suivi-évaluation des projets des jeunes présentés par les pays (PPEJ, entrepreneuriat social et solidaire)

Trois (03) activités ont été organisées dans le cadre des efforts de la CONFEJES pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes francophones.

- **2e conférence Internationale sur la Francophonie Economique**

Du 2 au 4 mars 2020, la CONFEJES a participé à la 2^{ème} Conférence Internationale sur la Francophonie Economique (CIFE), qui s'est tenue à Rabat au Maroc. Organisée par l'Observatoire de la Francophonie Economique et l'Université Mohamed V de Rabat, elle était placée sous le thème : « l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes en Afrique francophone ». La CONFEJES y était représentée par le Directeur des Programmes Jeunesse, Monsieur Modibo TRAORE et l'assistante en communication Bebey Michelle TCHANIA.

Les objectifs de cette conférence étaient de :

- faire la lumière sur les défis que doit relever l'Afrique francophone ;
- libérer le potentiel entrepreneurial des jeunes et des femmes ;
- faire de l'entrepreneuriat un moteur de croissance économique et d'inclusion sociale et professionnelle.

Au cours des trois (3) jours de la conférence, plusieurs panels ont été organisés, avec au total 165 communications sur différents sujets d'intérêt pour la francophonie numérique. Le Directeur des programmes Jeunesse a participé au panel portant sur les initiatives de soutien à l'entrepreneuriat en Afrique francophone : bilan et défis. Il a présenté le programme phare de soutien à l'entrepreneuriat de l'Institution, à savoir : le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ), ainsi que le programme FIFMAS (Fonds d'Insertion pour la Fabrication de Matériels d'Animation Sportive), traduit de nos jours à travers l'action « Jeunesse – Sport – Paix ».

En marge de la conférence, la CONFEJES a aussi participé à une exposition, avec la présence de jeunes bénéficiaires du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ). Il s'agit de :

- Aïssatou ADAMOUM NOMA du Niger, promotrice de l'entreprise Ana Pâte d'Arachide et lauréate du prix jeune entrepreneur francophone 2018 ;
- Justin HOUNGUEVOU du Bénin, promoteur du Cabinet d'expertise agricole et lauréat du Concours de la meilleure entreprise jeune de l'année 2019 ;
- deux jeunes entrepreneurs du Maroc : Adnane ELBAKALI et Chihab Abdellatif ont également participé à l'exposition.

- **Réunion du Comité Technique International de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat (CTSO/PPEJ)**

La réunion du Comité Technique International de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (CTSO/PPEJ), a été organisée en présentiel, à Dakar au Sénégal, du 26 au 30 octobre 2020. Elle a réuni les membres du Secrétariat Général de la CONFEJES,

des représentants des bailleurs de fonds : France et Fédération Wallonie-Bruxelles et des représentants du Burkina Faso, du Cameroun, du Sénégal, du Mali, du Maroc et du Tchad.

Exceptionnellement, en raison de la Covid-19, la CONFEJES a invité les pays à soumettre quinze (15) projets d'entreprises au lieu de dix (10). Cette année, deux cent cinq (205) projets ont été soumis, par quinze (15) pays à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Haïti, Mali, Maroc, Maurice, Niger, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie. Conformément à la Décision N°21/CONFEJES/C37-2019 qui appelle tous les Etats et Gouvernements membres à payer, en une seule tranche, les différentes contributions figurant dans la décision N°9/CONFEJES/C36-2017 ainsi que la décision n°27/CONFEJES/B13-2018, qui invite les pays à être en règle avant la réunion annuelle du CTSO, les projets de la Côte d'Ivoire, du Gabon et d'Haïti ont été jugés inéligibles. A la fin des travaux du comité 156 projets de 12 pays, ont été sélectionnés, à savoir :

- Benin : 15 projets
- Burkina Faso : 15 projets
- Cameroun : 15 projets
- Mali : 15 projets
- Maroc : 10 projets
- Maurice : 14 projets
- Niger : 11 projets
- Sénégal : 15 projets
- Seychelles : 03 projets
- Tchad : 15 projets
- Togo : 15 projets
- Tunisie : 13 projets

Des recommandations formulées par le CTSO étaient, entre autres :

A l'endroit des Etats et Gouvernements membres :

- d'impliquer les différents ministères et organismes étatiques à vocation commerciale et économique, les ONG, les OING, les collectivités locales et les mouvements associatifs de jeunesse dans la mise en œuvre du PPEJ ;
- de veiller au strict libellé en FCFA de toute ligne budgétaire des projets soumis ;
- de s'inspirer de bonnes pratiques initiées par certains Etats membres en soutien aux jeunes entrepreneurs dans le cadre de la pandémie COVID-19.

A l'endroit de la CONFEJES :

- de revoir la décision N°9/CONFEJES/C36-2017, afin de permettre d'étudier les dossiers des pays à jour des cotisations statutaires et de la contribution au PPEJ de l'année en cours ;
- d'appliquer la décision du CTSO 2018 relative à la décoration des meilleurs coordonnateurs ;
- d'inviter les Etats et gouvernements membres à mettre en place un fonds de soutien aux jeunes entrepreneurs impactés par la pandémie à COVID-19.

- **Mission de suivi PPEJ**

Afin d'optimiser les acquis du PPEJ, la CONFEJES, avec l'appui de Fédération Wallonie-Bruxelles, a organisé des missions de suivi des activités des jeunes entrepreneurs. Des missions de suivi des activités des jeunes entrepreneurs PPEJ ont été organisées dans les pays suivants :

- Burkina Faso, du 09 au 11 novembre
- Bénin, du 14 au 18 novembre
- Togo, du 20 au 24 novembre
- Egypte, 21 au 24 décembre
- Niger, 14 au 20 janvier 2021.

Les objectifs de ces missions étaient de :

- visiter certains projets des jeunes bénéficiaires du PPEJ ;
- identifier les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du PPEJ dans les pays ;
- échanger avec les jeunes et des membres de la Commission nationale de Suivi et de Soutien afin de tirer des leçons sur la mise en œuvre du PPEJ et de proposer les interventions appropriées.

En compagnie des coordonnateurs nationaux du PPEJ, des membres des réseaux nationaux des jeunes entrepreneurs et des Commissions Nationales de Suivi et de Soutien (CNSS), les missions ont visité les projets aussi bien dans les capitales que dans certaines localités régionales. Les participants et notamment les autorités n'ont pas manqué de remercier la CONFEJES pour ces visites, la disponibilité de l'équipe à venir accompagner et encourager les jeunes entrepreneurs dans la gestion de leurs entreprises.

- **Remise de chèques PPEJ**

Des cérémonies de remise de chèques du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) ont été organisées au Sénégal, au Mali, au Cameroun, au Burkina Faso et au Togo.

Sénégal : La cérémonie de clôture du CTSO/PPEJ, organisée le 30 octobre à Dakar, au Sénégal, sous la présidence du Secrétaire Général de la Jeunesse du Sénégal, Monsieur Gabriel Luciano PREIRA, a été l'occasion pour la CONFEJES de procéder à la remise des financements aux jeunes Sénégalais bénéficiaires du PPEJ, au titre de cette année 2020 et les incitatifs de l'année précédente.

Mali : La cérémonie de remise de chèque aux quinze (15) jeunes entrepreneurs du Mali, bénéficiaires du PPEJ, s'est déroulée le 10 novembre. Elle était présidée par Monsieur Moussa Ag ATTAHER, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali, entouré de ses collaborateurs, le Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général, Monsieur Modibo Traoré, en présence des bénéficiaires dont certains étaient accompagnés par leurs parents. Un montant de 20 697 855 FCFA a été remis aux jeunes pour le démarrage de leurs projets, avec les frais de suivi de 1 500 000 FCFA.

Cameroun : Les quinze (15) jeunes entrepreneurs bénéficiaires du PPEJ du Cameroun ont reçu leur financement, pour lancer leurs projets d'entreprises, pour un montant total de 24 490 000 FCFA. Le financement des incitatifs de 2019 de 4 740 000 FCFA a aussi été remis aux 9 bénéficiaires de 2019. Ces montants ont été distribués lors d'une cérémonie de remise de chèques, présidée par le Ministre

de la Jeunesse et de l'Education civique, qui a vu la participation de Madame Christine Meti épouse Zé, Directrice Administrative et financière p.i. de la CONFEJES, des cadres du ministère et des bénéficiaires.

Burkina Faso : La cérémonie d'ouverture de la rencontre des directeurs généraux/nationaux de la jeunesse et présidents des conseils nationaux de la jeunesse des pays du G5 Sahel, sous la présidence du Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes, Monsieur Salifo TIEMTORE, le 21 décembre 2020, a vu la remise des financements PPEJ à 15 jeunes Burkinabès, pour un montant total de 21 732 200 FCFA. Les incitatifs de l'année précédente ont aussi été remis à cette occasion, en présence du Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général de la CONFEJES, Monsieur Modibo TRAORE, des cadres du ministère et des participants à ladite rencontre.

Togo : la cérémonie de remise des financements aux jeunes promoteurs s'est déroulée dans l'enceinte du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), le 23 décembre. Compte tenu de la situation sanitaire, elle s'est limitée aux quinze (15) bénéficiaires et aux autorités, avec, à leur tête, Madame le Ministre du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

- **1er Salon Virtuel Agrobusiness Sénégal**

La CONFEJES a participé au 1er Salon Virtuel Business Sénégal, axé sur « l'industrie de l'Agrobusiness au Sénégal », du 25 au 30 Juillet 2020 avec des jeunes entrepreneurs. Il avait pour objectif de proposer une activité qui s'accorde avec leur développement économique, surtout en situation de crise, qui aura un impact direct sur leur stratégie, leur communication. Il a permis :

- aux entrepreneurs de faire un diagnostic de leur contexte actuel personnel et professionnel pour certains ;
- d'identifier, définir et développer leurs forces économiques et ressources personnelles ;
- d'atteindre de nouveaux fournisseurs et développer ainsi leurs activités ;
- de construire un plan d'évolution inspirant, concret et réalisable ;
- de maintenir une animation économique par le biais de Salons en ligne.

- **Concours de meilleure entreprise jeune de l'année PPEJ 2021 – Prix Bernadette Nicole Mapoke Ndong**

La CONFEJES a invité les pays du sud, bénéficiaires du PPEJ à participer au concours international de la « Meilleure Entreprise Jeune de l'année : Bernadette Mapoké NDONGO », qui sera organisé en marge de la 38^{ème} Session ministérielle de la CONFEJES, prévue au Burkina Faso en 2021. L'institution a accordé un montant de deux millions francs CFA (2 000 000 FCFA) aux cinq (05) premiers pays à jour de leur cotisation qui ont manifesté leur désir d'organiser le Concours national de la meilleure entreprise - jeune, pour participer au Concours international, à savoir le Bénin, le Cameroun, le Burkina Faso, les Seychelles et le Togo.

ACTION 15 : Promotion des jeunes dans le domaine de l'économie numérique.

- **4èmes Rencontres Internationales Francophones Abdou Diouf (RIFAD)**

La CONFEJES a participé, le 5 décembre 2020, à la 4ème édition des Rencontres Internationales Francophones Abdou Diouf (RIFAD), aux côtés d'autres institutions francophones. Cette rencontre, qui s'est tenue au Centre Culturel de Louga au Sénégal, était placée sous le thème « Education et citoyenneté francophone à l'ère du numérique » et a fait l'objet d'un colloque. Un hommage a été rendu par l'assemblée au défunt Secrétaire général de la CONFEJES Monsieur Bouramah Ali Harouna. Le Directeur des programmes jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général, Monsieur Modibo TRAORE, a représenté la CONFEJES à ce colloque.

Les thèmes abordés au cours du colloque étaient, entre autres :

- le développement et l'utilisation des technologies numériques à des fins éducatives ;
- la protection des données personnelles et sécurité sur internet ;
- la cartographie des métiers et formation dans le secteur du numérique à l'ère de la transformation digitale ;
- quel citoyen pour une émergence numérique au Sénégal ?

- **Formation gratuite en cybersécurité ouverte aux jeunes de l'espace francophone**

La CONFEJES a organisé une formation en ligne gratuite à l'endroit des jeunes francophones sur la cybersécurité et la cybercriminalité, du 08 au 09 décembre 2020. Cette formation, tenue sur la plateforme de l'institution de formation www.e-confejes.org, a attiré plus de 500 jeunes.

Ces objectifs étaient de :

- Découvrir les différentes techniques utilisées par les pirates pour accéder aux systèmes ; les différentes méthodes de protection et/ou bonnes pratiques permettant de se prémunir au quotidien, dans le cadre de l'utilisation des réseaux sociaux ;
- Sensibiliser les jeunes sur les enjeux de la cybersécurité pour leur entreprise et de leur faire prendre conscience de la nécessité de s'impliquer dans cette démarche ;
- Amorcer une cyber-attitude responsable.

Les jeunes participants ont remercié la CONFEJES pour cette initiative, et ont souhaité la pérennisation de ce type d'activité.

Action 14 : Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs (cadres et CNJ) dans les pays en matière de prise en charge des problématiques émergentes (insécurité, radicalisme, extrémisme violent, migrations irrégulières) et pour le « Vivre ensemble »

- **19^{ème} édition du Forum du 1er Emploi**

Du 04 au 05 février 2020, le King Fahd Palace de Dakar (Sénégal), a abrité la 19^{ème} édition du Forum du 1^{er} Emploi organisé par le MEDS. La CONFEJES y a participé à travers l'animation d'un stand en collaboration avec l'Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) du Sénégal et la participation au panel « Les enjeux du numérique par rapport à l'emploi des jeunes : cybercriminalité/cybersécurité ». Participant au nom de la CONFEJES, Madame Adja Fatou Kane DIA, du GROUP SYSTEMIK spécialiste en cybersécurité, a présenté les différentes menaces de la cybercriminalité et la cybersécurité, et a prodigué quelques bonnes pratiques.

- **Rencontre des directeurs généraux/nationaux de la jeunesse et présidents des conseils nationaux de la jeunesse des pays du G5 Sahel**

Du 21 au 23 décembre 2020, s'est tenue, à l'Hôtel Palm Beach de Ouagadougou, la 3ème Session du Cadre de Concertation des Directeurs Généraux et Nationaux et des Présidents des Conseils Nationaux de Jeunesse des pays membres du G5 Sahel sous le thème : « Jeunesse et promotion de la paix dans l'espace G5 Sahel : contribution de la jeunesse à la lutte contre la COVID-19 ». Cette session a enregistré la participation des Directeurs Généraux/Nationaux, des Présidents des Conseils Nationaux de la Jeunesse des pays membres du G5 Sahel à l'exception du Directeur de la Mauritanie, des membres du bureau de la Coordination des Conseils Nationaux de Jeunesse du G5 Sahel (CCNJ/G5 Sahel) ainsi que des représentants de la CONFEJES, du Centre pour le Dialogue Humanitaire (HD), du Ministère chargé de la Jeunesse du Burkina Faso.

La cérémonie d'ouverture a été marquée essentiellement par trois (3) allocutions à savoir le mot de bienvenue du Président du Conseil National de la Jeunesse du Burkina Faso, Monsieur Moumouni DIALLA, l'allocution du Directeur des Programmes Jeunesse chargé de l'intérim du Secrétariat Général de la CONFEJES, Monsieur Modibo TRAORE et le discours officiel d'ouverture de Monsieur Salifo TIEMTORE, Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes du Burkina Faso.

Cette cérémonie d'ouverture a été suivie de la remise des chèques par les personnalités présentes aux différents jeunes promoteurs, bénéficiaires du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes de la CONFEJES. La CONFEJES a également profité de cette opportunité pour remettre :

- l'appui de deux millions de Fcfa dans le cadre de l'organisation du concours national en prélude au concours international de la meilleure entreprise de l'année 2020 ;
- la contribution de la CONFEJES à la célébration des 20 ans du GTCF qui s'élève à 1000000 Fcfa.

Les communications pendant la durée des travaux ont porté sur plusieurs points parmi lesquels :

- l'accessibilité à l'internet des jeunes du milieu rural ;
- le coût élevé de l'accès à l'internet en Afrique, notamment dans les pays membres du G5 Sahel ;
- la recrudescence de la covid-19 ;
- les méfaits liés aux contenus des informations diffusées par le numérique ;
- la communication entre les jeunes de l'espace G5 Sahel ;
- l'adoption de résolutions concernant les différents textes de la Coordination des Conseils Nationaux de Jeunesse de l'espace G5 Sahel ;
- la signature d'un partenariat entre la Coordination des Conseils Nationaux de Jeunesse des pays membres G5 Sahel et le Secrétariat exécutif du G5 Sahel ;
- les problèmes de communication entre le Secrétariat exécutif du G5 Sahel et la Coordination des Conseils Nationaux de Jeunesse des pays membres du G5 Sahel ;
- la capitalisation des activités des Conseils Nationaux de Jeunesse par la Coordination des Conseils Nationaux de Jeunesse des pays membres du G5 Sahel ;
- le rôle de la Coordination des Conseils Nationaux de la Jeunesse des pays membres du G5 Sahel.

Les participants ont proposé des actions pour le développement du numérique au profit des jeunes dans un contexte de covid-19 et d'insécurité, la prévention de l'extrémisme violent et la promotion de

la paix, la contribution des jeunes du CNJ dans le cadre d'élections apaisées. Plusieurs recommandations ont été formulées, à l'endroit des Ministères en charge de la jeunesse du G5 Sahel, à l'endroit de la Coordination des CNJ du G5 Sahel, à l'endroit du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel et à l'endroit de la CONFEJES.

Le Directeur des Programmes jeunesse chargé de l'intérim du Secrétariat général, Monsieur Modibo TRAORE, a exprimé toute sa reconnaissance, aux autorités du Burkina Faso, au CNJ et aux Directeurs Généraux et Nationaux de jeunesse, pour la tenue de la rencontre. Il a suggéré que le plan d'action présenté soit une base de travail au profit de la jeunesse du G5 sahel et a souhaité la mise en place d'un comité de suivi des recommandations qui ont été formulées.

Action 16 : Renforcement des capacités institutionnelles des CNJ et promotion du volontariat dans les pays

- **Atelier de réflexion sur le thème « Volontariat et renforcement de l'employabilité des jeunes comme moyen de prévention et de lutte contre la Covid-19 »**

Du 14 au 16 décembre 2020, la CONFEJES a regroupé 18 cadres responsables de volontariat du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Tchad, des membres du Conseil National de la Jeunesse et des jeunes volontaires du Sénégal, pour réfléchir sur le volontariat et le renforcement de l'employabilité des jeunes comme moyen de prévention et de lutte contre la Covid-19. Les objectifs de cet atelier étaient de :

- dégager des pistes de la mise en place d'une stratégie de volontariat comme outil de développement des capacités nationales des Etats et gouvernements membres ;
- identifier la contribution du volontariat à la lutte contre la Covid-19 ;
- partager les bonnes pratiques dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 ;
- définir un cadre d'activités à mener pour la période post-Covid.

Au terme des trois (3) jours de travaux, les participants ont recommandé de :

- renforcer l'employabilité des jeunes à travers la formation des volontaires sur les métiers du numérique, des cours en ligne, des métiers porteurs et en gestion des crises et urgences humanitaires ;
- former des conseillers en évaluation des compétences des jeunes volontaires ;
- inciter les institutions de volontariat et les mouvements de jeunesse à certifier aux volontaires les compétences acquises durant leurs services ;
- instituer un livret volontaire destiné à l'enregistrement et l'attestation du bilan de compétence des volontaires.

- **Participation de la CONFEJES aux activités non programmées**

Grande Audition sur l'actualisation de la stratégie économique de la Francophonie.

Dans le cadre de l'actualisation de la stratégie économique pour la Francophonie 2021-2025, l'Organisation Internationale de la Francophonie, à travers la Commission économique, a organisé du 28 au 30 septembre 2020, en visioconférence, une Grande Audition.

Il était question pour les institutions notamment, d'exprimer leurs idées, positions et opinions sur les grandes orientations qui vont façonner l'action économique de la Francophonie dans les cinq prochaines années.

La CONFEJES, représentée à cette rencontre par le Directeur des Programmes Jeunesse, chargé de l'intérim du Secrétariat général, a centré son intervention sur trois (3) aspects des domaines d'intervention de l'Institution à savoir :

Dans le domaine de la formation des cadres :

- des formations spécifiques aux trois programmes de la CONFEJES ;
- des espaces prévus pour appuyer les institutions ne disposant pas de moyens, ou ressources facilitant l'accès à la plateforme de formation à distance ;
- des formations thématiques à l'appropriation d'outils et ;
- des réunions, des concertations, des consultations et même des séances d'échanges groupés sur des sujets d'actualités.

Dans le domaine de la jeunesse :

- contribuer à valoriser le potentiel « jeunesse » au sein des processus de développement des États et gouvernements membres ;
- accroître les capacités d'insertion sociale et économique des jeunes au niveau des États et Gouvernements membres ;
- renforcer la citoyenneté des jeunes et le respect de leurs droits humains.

Dans le domaine du Sport :

- renforcer l'appui à la formation des jeunes aux métiers connexes et annexes au sport pour une création d'emplois et la lutte contre le chômage ;
- développer des industries de sport et de loisir ;
- financer des projets d'entrepreneuriat en sport et loisir ;
- encourager les projets en développement du sport féminin sur la thématique « Femme-Sport-Santé » ;
- initier l'appel à projets en développement du sport pour personnes en situation de handicap ;
- renforcer la professionnalisation des athlètes par une augmentation substantielle des bénéficiaires de bourses de haut niveau et une augmentation des disciplines sportives visées.

Réflexion pour la mise en place d'une formation certifiante à l'intention des acteurs des Politiques publiques Jeunesse CONFEJES – OIF – Université SENEGAL.

Afin de matérialiser les recommandations issues des ateliers de 2019 qui se sont déroulés à Dakar, la CONFEJES, l'OIF et l'Université SENEGAL, ont entamé la réflexion sur la mise en place de dispositifs de formation au profit des acteurs des politiques publiques de Jeunesse. Parmi les réflexions qui se sont déroulées en virtuel, l'on peut retenir celles des 11 mars et 16 novembre.

Groupe de travail élargi sur la consultation jeunesse

En prélude à la grande consultation jeunesse, le Groupe de travail élargi s'est réuni le 17 juin. En rappel, le point focal CONFEJES dans le cadre de la Consultation jeunesse était Monsieur Oumar Daouda SOGNANE.

Réunions du groupe de travail sur le numérique

Plusieurs réunions se sont déroulées auxquelles la CONFEJES a participé. Nous retenons celles des 26 février, 02 mars, 08 avril, 14 juin, 10 septembre.

Concertation entre l'OIF et la CONFEJES sur la mise en œuvre du projet pilote de Volontariat de Solidarité de la Francophonie (VSF)

Pour l'actualisation et la mise en place d'un programme de volontariat, des rencontres se sont déroulées en virtuel dont celles du 06 février et le 28 mai.

ACTIONS	ACTIVITES	LIEU	PERIOD E	PARTICIPANTS				PAYS
				H	F	%F	TT	
ACTION 1 : Appui à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques de jeunesse des EGM	Consultation des jeunes francophones	Virtuel	15 juillet					Tout EGM
	Journée africaine de la Jeunesse	Virtuel	03 novembre	8	4	33	12	
ACTION 4 : Formation, financement et suivi-évaluation des projets des jeunes présentés par les pays (PPEJ, entrepreneuriat social et solidaire)	2 ^{ème} conférence Internationale sur la Francophonie Economique	Rabat (Maroc)	2 au 4 mars	2	2	50	4	Bénin, Niger, Maroc
	Cérémonies de remise de chèques	Dakar (Sénégal)	30 octobre	7	8	53	15	Sénégal
		Bamako (Mali)	10 novembre	9	6	40	15	Mali
		Yaoundé (Cameroun)	24 septembre	6	9	60	15	Cameroun
		Ouagadougou (Burkina Faso)	21 décembre	7	8	53	15	Burkina Faso
		Lomé (Togo)	23 décembre	7	8	53	15	Togo
	Réunion du Comité International de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (CTSO/PPEJ)	Dakar (Sénégal)	26 - 30 octobre					Burkina Faso, Cameroun, Fédération Wallonie Bruxelles, France, Mali, Maroc, Sénégal, Tchad,
	Missions de suivi	Burkina Faso	09 au 11 novembre	7	3	30	10	Burkina Faso
		Bénin	14 au 18 novembre	3	5	62.5	8	Bénin
		Togo	20 au 24 novembre	12	0	0	12	Togo
		Egypte	21 au 24 décembre	5	1	20	6	Egypte
	1er Salon Virtuel Agrobusiness Sénégal	Virtuel	25 au 30 juillet					Sénégal
	Concours de la meilleure entreprise jeune de l'année PPEJ 2021 – Prix Bernadette Nicole Mapoke Ndongo							Bénin, Cameroun, Burkina Faso, Seychelles, Togo.
Action 15 : Renforcer les capacités des jeunes	4 ^{èmes} Rencontres Internationales Francophones Abdou Diouf (RIFAD)	Louga (Sénégal)	5 décembre					

en économie numérique.	Formation gratuite en cyber sécurité ouverte aux jeunes de l'espace francophone	Virtuel	08 au 09 décembre					Tout EGM
ACTION 14 : Mise en place de dispositifs pilotes d'accompagnement de projets innovants dans les secteurs porteurs (environnement, migration, TIC.), en partenariat avec les dispositifs nationaux d'insertion socio-économique des jeunes.	19 ^{ème} édition du Forum du 1er Emploi (Salon du MEDS)	Dakar (Sénégal)	04 au 05 février					
	3 ^{ème} rencontre des Directeurs Généraux et Présidents des Conseils Nationaux de la Jeunesse des pays du G5 Sahel	Ouagadougou (Burkina Faso)	21 – 23 décembre	15	3	20	18	Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad
Action 16 : Session de Formation des formateurs en animation et en gestion des activités en vue de promouvoir le volontariat	Atelier de réflexion sur le « Volontariat et renforcement de l'employabilité des jeunes comme moyen de prévention et de lutte contre la Covid-19 »	Dakar (Sénégal)	14 au 16 décembre	12	6	33	18	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Tchad
ACTIONS NON PROGRAMMEES MAIS REALISEES OU AUXQUELLES LA CONFEJES A PARTICIPE								
	Réflexion pour la mise en place d'une formation certifiante à l'intention des acteurs des Politiques publiques Jeunesse CONFEJES – OIF – U.SENGHOR	Virtuel	- 11 mars - 16 novembre					
	Groupe de travail élargi sur la consultation jeunesse	Virtuel	17 juin					
	Grande Audition sur l'actualisation de la stratégie économique de la Francophonie	Virtuel	28 au 30 septembre					
	Réunions du groupe de travail sur le numérique	Virtuel	-26 février - 02 mars - 08 avril - 14 juin -10 sept.					
	Concertation entre l'OIF et la CONFEJES sur la mise en œuvre du projet pilote de Volontariat de Solidarité de la Francophonie (VSF)	Virtuel	6 février					
	Atelier sur : Evaluation VIF/Atelier de co-construction - OIF	Virtuel	28 mai					

C. Programme 3 : EPS/Sport

Bilan

Le Programme EPS/ Sport a pour objectif d'améliorer l'accès à la pratique sportive et de promouvoir le développement inclusif du sport, vecteur de promotion de la langue française, de paix, de solidarité et de santé des populations.

Le renforcement de la professionnalisation de la pratique du sport est un objectif qui est mis en œuvre à travers l'amélioration de la structuration du sport fédéral, la formation aux métiers du sport et le développement du sport de haut niveau.

Dans le cadre du soutien au développement d'une élite sportive, plusieurs dispositifs opérationnels ont été exécutés notamment :

- Les Appuis pour la Promotion de l'Elite Jeune,
- Les bourses des centres de développement d'Athlétisme,
- L'accompagnement des Lauréats des Jeux de la Francophonie Abidjan 2017,
- Le stage Club CONFESJES.

En termes de renforcement des capacités, les coordonnateurs APEJ, les gestionnaires des Fonds Nationaux pour le Développement du Sport ont été formés.

Dans le domaine de la participation féminine, en mettant également l'accent sur l'encadrement sportif féminin, les femmes officielles techniques ont été formées en Athlétisme et au Volleyball dans cinq (5) pays, à savoir le Burkina, Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon et le Sénégal.

Au niveau de l'amélioration de l'accès à la pratique sportive qui concerne plus particulièrement les personnes vivant avec un handicap, la CONFESJES a participé en tant que partenaire à un colloque international sur le thème « Problématique du développement des Sports pour Personnes en Situation de Handicap en Afrique », du 23 au 28 Novembre, à Yaoundé (Cameroun).

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a récemment renouvelé son partenariat avec la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFESJES) afin de s'assurer que les deux organisations collaborent et coopèrent en vue de la mise en place de programmes antidopage efficaces et du maintien du sport propre au sein des pays membres de la CONFESJES.

Par conséquent, le Bureau Afrique de l'AMA a organisé en partenariat avec la CONFESJES, un webinaire destiné aux responsables des sports et de l'ONAD des ministères de notre espace commun.

Dans le cadre du processus de la mise en œuvre de la Déclaration de Cotonou sur la relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement, un webinaire sur l'enseignement de l'EPS dans le contexte de la continuité éducative a été organisé par la CONFESJES en partenariat avec la CONFEMEN destiné aux responsables des sports des ministères de notre espace commun.

L'objectif général de ce webinaire est d'appuyer les Etats et gouvernements membres de la CONFEMEN et de la CONFESJES dans l'amélioration de leurs politiques et stratégies nationales d'enseignement de l'Education physique et sportive.

Compte rendu d'exécution

Action 27 : Appui à la Relance et au Développement de l'EPS

- **Appui aux écoles scolaires et universitaires en matériels didactiques d'EPS (Convention avec ISF et FISU)**

Dans le cadre de l'Action 27 (Appui à la relance et au développement de l'EPS) de la programmation 2020, le Secrétariat général de la CONFEJES a initié une activité relative à l'Appui aux établissements scolaires et universitaires en matériels didactiques d'EPS. Il s'est agi de doter dix (10) établissements scolaires du second cycle de la ville de Dakar et de ses environs, de matériels didactiques pour appuyer les efforts de l'Etat du Sénégal dans l'œuvre de relance de l'EPS, conformément aux décisions issues de la Déclaration de Cotonou.

- **Renouvellement des conventions avec la CONFEMEN et la Fédération internationale de Basket-ball (FIBA Afrique) incluant la vulgarisation des recommandations de Cotonou**

La CONFEJES et la CONFEMEN ont conjointement organisé un Webinaire sur l'enseignement de l'EPS dans le contexte de la continuité pédagogique le 15 décembre 2020. L'objectif général de ce webinaire est d'appuyer les Etats et gouvernements membres de nos deux Institutions dans l'amélioration de leurs politiques et stratégies nationales d'enseignement de l'EPS.

Cet objectif général se décline en trois (3) objectifs spécifiques :

- Faire un état des lieux de la pratique de l'EPS dans le contexte de la fermeture des écoles due à la pandémie de la COVID 19 en vue du partage de bonnes pratiques ;
- Mobiliser les institutions partenaires pour accompagner la relance de l'EPS et de la pratique du sport à l'école ;
- Recenser les plateformes et les dispositifs d'enseignement à distance de l'EPS.

Action n°29 : Développement du sport féminin

- **Organisation de formation de niveau 1 (Entraîneurs et Officiels techniques)**

Dans le processus de promotion du sport féminin, dix (10) séminaires de renforcement des capacités des femmes officiels techniques en Athlétisme et au Volleyball ont été organisés en présentiel au Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon et Sénégal dans la première phase au cours du mois de novembre. Dans une deuxième phase, une réunion de restitution en vidéoconférence des experts des formations a permis de faire le bilan de 180 (85 en Athlétisme et 95 au Volleyball) Femmes Officielles Techniques formées. Par ces formations, la CONFEJES a pour objectif de contribuer à l'augmentation du nombre de femmes dans l'arbitrage de haut niveau en Athlétisme et au Volleyball.

- **Appui aux actions femme-sport-santé**

Dans le cadre de l'Appel à Projet pilote Femme-Sport-Santé la CONFEJES a reçu 38 projets de 13 pays à savoir : le Bénin (3), le Burkina Faso (2), le Burundi (1), le Cameroun (3), la Côte d'Ivoire (4),

la République centrafricaine (5), la Guinée (1), le Mali (9), le Maroc (4), la Mauritanie (1), le Niger (2), le Sénégal (2) et le Togo (1).

Le jury, composé du Maroc, de la France et de l'équipe du Secrétariat général a retenu treize (13) projets suivants par ordre de mérite : 1-PHOENIX (Burkina Faso) ; 2-STEFY (Cameroun) ; 3-FISMA, LABAP, ONPHA-CI, AIDE & ACTION (Côte d'Ivoire) ; 7-MEDECINS D'AFRIQUE (R. Centrafrique) - 8- CRAM CRAM, RECH AID, AVMIC (Mali) ; 11-AJEEC, SOS SEDENTARITE (Niger) ; 13- ZGOUNOU (Maroc). Il faut noter que trois projets sont promus par des femmes. Les conventions ont été signées par les deux parties et les virements des subventions ont été effectués.

- **Appui au Fonds francophone de solidarité pour les femmes**

La CONFEJES a matérialisé son engagement par un appui de dix millions (10.000.000) F CFA au Fonds de Solidarité Francophone pour la Femme.

Action n°28 : Appui au développement du sport adapté

- **Participation à un colloque sur le sport adapté**

En partenariat avec le Conseil Exécutif des Jeux des Personnes Spéciales de l'Afrique Francophone, la CONFEJES a organisé un colloque international à Yaoundé, au Cameroun, du 23 au 28 Novembre 2020 sous le thème « Problématique du développement des Sports pour Personnes en Situation de Handicap en Afrique ». La CONFEJES a été représentée par Monsieur Abdoul Baki Abdoul Rachid, Directeur des Programmes EPS/Sport et Madame METI Christine, Directrice Administrative et financière par intérim.

Action n°24 : Renforcements des capacités nationales en matière de mobilisation de financements alternatifs et innovants en faveur du sport

Séminaire d'échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires de Fonds nationaux (Financement hors budget de l'Etat)

Afin de contribuer plus efficacement au financement du sport, et mutualiser les expériences entre les pays du Sud, la CONFEJES a organisé en ligne le 5 Novembre, un séminaire d'échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires de Fonds Nationaux (Financement hors budget de l'Etat), avec les Directeurs des Fonds Nationaux de Développement du Sport et des Directeurs Nationaux des Sports. Au total, sept (07) pays ont participé à cette formation : Burkina Faso, Cap-Vert, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger et Togo. Le résultat attendu est de contribuer à la mise en place du Fonds de développement du Sport dans chaque Etat et gouvernement membre et veiller à son fonctionnement.

Action n°25 : Appui à la préparation et à l'émergence de l'élite sportive au plan national et international

- **Mise en œuvre des APEJ (double projet sportif et éducatif et suivi)**

Pour la saison 2020-2021, il est à noter que seize (16) pays (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Haïti, Mali, Maurice, Niger, RD Congo, Rwanda, Seychelles, Sénégal, Tchad, Togo, et Tunisie) ont soumis des demandes. Au total, 300 jeunes talents sportifs éligibles à cet appui (car ils

respectent les critères relatifs à l'âge des jeunes talents sportifs) ont été identifiés dont 144 jeunes filles et 156 jeunes garçons.

- **Renforcement des capacités des coordonnateurs APEJ**

Le Secrétariat général de la CONFESJES a organisé, en virtuel, un atelier de renforcement des capacités des coordonnateurs « Appui à l'émergence et à la préparation de l'Elite sportive aux plans national et international (APEJ) »

L'atelier s'est tenu du 19 octobre au 20 octobre 2020 sur la nouvelle plateforme de formation de la CONFESJES, regroupant l'ensemble des coordonnateurs APEJ, afin d'optimiser le suivi de la mise en œuvre du dispositif des APEJ au sein des Etats et Gouvernements Membres de la CONFESJES. Au total seize (16) pays ont participé à cette formation : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Mali, Niger, RD Congo, Tchad, Togo, Tunisie.

- **Octroi des bourses aux pensionnaires des Centres internationaux**

Malgré la crise de la COVID-19, les boursiers sont en majorité restés dans les centres et les encadrements ont continué en présentiel ou à distance. Les trois centres internationaux de développement de l'athlétisme ont repris les activités à partir du 01 octobre 2020 pour la saison 2020-2021 avec un nombre total de 13 boursiers répartis comme suit : 5 boursiers (Sénégal, Madagascar, Cameroun, Niger et Burkina Faso) au Centre de Dakar (Sénégal), 4 boursiers (Congo, Mali, Bénin et Niger) au Centre de Lomé (Togo) et 4 boursiers (2 Madagascar, 2 Ile Rodrigue) au Centre de Port Louis (Maurice)

- **Club CONFESJES Athlétisme Togo/CRAL**

Ils étaient au total 35 athlètes stagiaires et une quinzaine d'entraîneurs stagiaires venus de six (06) pays (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo) à participer au Club CONFESJES organisé à Lomé, au Togo, en collaboration avec le Centre de Développement de l'Athlétisme Africain de Lomé.

Pendant deux (02) semaines les athlètes stagiaires ont été soumis à des exercices intenses en sprint, saut et haie en Athlétisme et les entraîneurs ont été formés en planification de la musculation et sur les fondamentaux des sauts sous la houlette de l'expert de la CONFESJES, M. Anthony KOFFI, pour la détection des jeunes. Tous les stagiaires ont reçu également des formations sur l'impact de la Covid-19 sur la vie de l'athlète et le dopage et ses effets secondaires.

A travers l'organisation de ce club, la CONFESJES vise trois grands objectifs :

- Contribuer à l'émergence de jeunes talents sportifs
- Soutenir les actions de détection et de suivi de jeunes talents sportifs au niveau des États et Gouvernements membres
- Améliorer l'accès, la qualité et la gestion du sport allant du sport de proximité au sport de haut niveau.

Action n°26 : Accompagnement des Lauréats des Jeux de la Francophonie

- **Octroi de subvention et suivi des 16 lauréats identifiés en 2019**

La mise en œuvre « Accompagnement et Suivi des Lauréats des Jeux de la Francophonie » 2020-2021 a été effective. Au total de quatorze (14) Lauréats encore en activité ont bénéficié de la bourse. Il s'agit des pays suivants : Burkina (3 Athlètes), Cameroun (2 Athlètes), Liban (1 Athlète), Sénégal (2 Athlètes), Tchad (2 Athlètes), Tunisie (4 Athlètes).

Tableau synoptique des actions 2020 du Programme III

Actions	Activités	Lieu	Période	Pays Institutions Participants
Action 27 : Appui à la Relance et au Développement de l'EPS	Appui aux établissements scolaires et universitaires en matériel didactique d'EPS (Convention avec ISF et FISU)	Dakar, Sénégal	Janvier	Lycée Mariama Ba de Gorée Lycée John F. Kennedy Lycée Limamoulaye Lycée Seydou Nourou TALL Lycée Lamine Guéye Lycée des Parcelles Assainies Lycée Ngalandou Diouf Lycée de Yeumbeul Lycée DELAFOSSE Lycée de Bargny Lycée de Pikine Lycée Blaise DIAGNE Lycée de Colobane
	Renouvellement des conventions avec la CONFEMEN Webinaire conjointe de la CONFEMEN et de la CONFESJES sur l'enseignement de l'EPS dans le contexte de la continuité pédagogique	Visioconférence	15 décembre	Pays francophones d'Afrique, de la CONFEMEN et de la CONFESJES
Action n°29 : Développement du sport féminin	Organisation de formation de niveau 1 (Entraîneurs et Officiels techniques)	Ouagadougou Yaoundé Abidjan Libreville Dakar	Novembre	Burkina Faso, Cameroun Côte d'Ivoire Gabon Sénégal
	Appui aux actions femme-sport-santé	Burkina Faso, Cameroun Côte d'Ivoire R.Centrafrique Mali Niger Maroc		PHOENIX (Burkina Faso) STEFY(Cameroun) FISMA, LABAP, ONPHACI, AIDE & ACTION (Côte d'Ivoire) MEDECINS D'AFRIQUE(R.Centrafrique) CRAM CRAM, RECH AID, AVMIC (Mali) AJECC, SOS SEDESTARITE (Niger) ZGOUNOU (Maroc).
	Appui au Fonds francophone de	Paris, France	Décembre	OIF

	solidarité pour les femmes			
Action n°28 : Appui au développement du sport adapté	Participation à un colloque sur le sport adapté	Yaoundé, Cameroun	23 au 28 Novembre	R. Centrafrique Guinée Equatoriale
Action n°24 : Renforcement des capacités nationales en matière de mobilisation de financements alternatifs et innovants en faveur du sport	Séminaire d'échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires de Fonds nationaux (Financement hors budget de l'Etat)	Visioconférence	5 Novembre	Burkina Faso, Cap-Vert, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, et Togo
Action n°25 : Appui à la préparation et à l'émergence de l'élite sportive au plan national et international	Mise en œuvre des APEJ (double projet sportif et éducatif et suivi)	Dakar, Sénégal	Novembre Décembre	Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Haïti, Mali, Maurice, Niger, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie.
	Renforcement des capacités des coordonnateurs APEJ	Visioconférence	19 et 20 octobre	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Mali, Niger, RD Congo, Tchad, Togo, Tunisie.
	Octroi des bourses aux pensionnaires des Centres internationaux	Centre de Dakar (Sénégal), Centre de Lomé (Togo) Centre de Port Louis (Maurice)	Octobre	5 boursiers (Sénégal, Madagascar, Cameroun, Niger et Burkina Faso) au Centre de Dakar (Sénégal), 4 boursiers (Congo, Mali, Bénin et Niger) au Centre de Lomé (Togo) et 4 boursiers (2 Madagascar, 2 Ile Rodrigue) au Centre de Port Louis (Maurice)
	Club CONFEJES Athlétisme Togo/AADC Lomé	Lomé, Togo	6 au 19 Décembre	35 athlètes et 15 entraîneurs du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo
Action n°26 : Accompagnement des Lauréats des Jeux de la Francophonie	Octroi de subvention et suivi des 15 lauréats identifiés en 2019	Dakar, Sénégal	Novembre	Burkina (3 Athlètes), Cameroun (2 Athlètes), Liban (1 Athlète), Sénégal (2 Athlètes), Tchad (2 Athlètes), Tunisie (4 Athlètes)